

Sir Wilfrid Laurier et la marine

EXTRAIT DU DISCOURS DE SIR WILFRID SUR L'ADRESSE

Nous traduisons du "Hansard" non révisé :

"Me sera-t-il permis de faire remarquer que ces paroles (du discours du trône) sont en contradiction absolue avec celles que j'ai à différentes reprises, entendues dans la bouche des autorités impériales ?

"Elles sont en contradiction avec les paroles de M. Asquith, le premier ministre ; avec les paroles de M. Churchill, le premier lord de l'Amirauté, qui, non pas une fois, mais fréquemment, dans l'enceinte de la chambre impériale des Communes, à l'hôtel de ville de Londres, en des assemblées publiques, nous ont dit et répété que l'Angleterre ne redoute aucun ennemi, qu'elle est préparée et prête à faire face à tous venants, maintenant comme autrefois, comme toujours.

"Mais, M. l'Orateur, je ne veux point préjuger la question. Je ne discuterai pas maintenant cette déclaration du discours du trône ; je veux garder la même attitude que j'ai toujours gardée depuis la prorogation du parlement, à la fin de la dernière session. Je ne veux pas discuter la question avant que le programme du gouvernement ait été divulgué.

"Quelles ont pu être les informations recueillies par mon honorable ami, le premier ministre, en Angleterre, aux conférences qu'il a eues avec les autorités impériales, nous le saurons bientôt. Et lorsque ces informations seront placées devant nous, lorsque le gouvernement aura annoncé sa politique, nous, de l'opposition, jugerons la question à son mérite, nous guidant seulement sur la double inspiration de ce que nous devons à l'Angleterre, comme sujets britanniques ; et ce que nous devons au Canada comme Canadiens.

"Mon hon. ami de Kingston semble imparfaitement éclairé sur l'attitude de la province de Québec en ce qui concerne cette question. La province de Québec, soit qu'elle appuie la politique du gouvernement, soit qu'elle la combatte, ne l'appuiera ni ne la combattra parce qu'elle est la province de Québec. Nous, les libéraux, prendrons rang sur ce sujet avec tous nos amis libéraux et, je l'espère, avec tous les Canadiens.

"Nous ne pouvons espérer l'unanimité des opinions sur cette question. Peut-être l'aurons-nous ; mais cela dépendra beaucoup de la nature des renseignements qui seront placés devant nous. Et cela dépendra beaucoup aussi de la nature de la politique qui nous sera présentée. Mais, quelle que soit cette politique, quels que soient ces renseignements, s'il se trouve dans la province de Québec quelques hommes qui disent que nous ne devons rien à l'Angleterre, ils sont beaucoup moins nombreux aujourd'hui qu'ils ne l'étaient avant le 21 septembre 1911.

"Je vois aujourd'hui des hommes siégeant du côté du gouvernement : mieux que cela, j'en vois assis sur les banquettes ministérielles qui, avant le 21 septembre, disaient que le Canada ne doit rien du tout à l'Angleterre. Il s'est produit un changement radical dans leurs opinions depuis cette date ; c'est pourquoi je ne puis que répéter qu'il n'y a rien à craindre de ce côté. Il y a eu jusqu'ici beaucoup trop d'appels à la passion et aux préjugés et, pour ma part, j'espère qu'il n'y en aura plus."

Le parti libéral unanime

SIR GEORGE ROSS, AU SENAT, DEFEND LA MARINE LAURIER

Sir George Ross a débuté dans ses fonctions de "leader" libéral au Sénat, par un excellent et éloquent discours sur l'adresse.

Sir George a profité de l'occasion pour définir admirablement la position du parti libéral sur la brûlante question de la marine, question sur laquelle il est en parfaite harmonie avec Sir Wilfrid Laurier et tout le parti libéral.

Cette position, c'est que le Canada a un devoir à remplir envers l'empire et qu'il est prêt à le remplir. Sir George, comme Sir Wilfrid Laurier, s'étonne, toutefois, qu'on invoque un péril urgent, dont les ministres du gouvernement impérial nient l'existence. On a représenté la Grande-Bretagne tombant à genoux pour implorer l'aide de ses colonies autonomes, et cette figure de rhétorique constitue une odieuse hyperbole qui a excité la verve patriotique du sénateur. On n'a jamais vu l'Angleterre à genoux, a-t-il déclaré, même lorsqu'elle était menacée, dans un isolement complet, par une coalition de toute l'Europe.

L'idée d'une contribution en argent lui répugne comme à tous ceux qui ont le cœur bien placé. Une contribution en argent, c'est une aumône. Ce n'est pas une coopération.

Et Sir George Ross rappelle que la politique navale Laurier existe toujours dans nos statuts et que c'est, en tout état de cause, urgente ou non, la meilleure, la plus honorable, la seule politique navale pratique. Pourquoi s'en écarter ?

Dans tous les cas, il attendra qu'on fournisse au Sénat, les informations promises et jugera alors en pleine connaissance de cause.

Comme tout le parti libéral, Sir George Ross est en faveur d'une marine canadienne, construite au Canada, pour le Canada d'abord, mais pouvant être, en cas de péril urgent—cas que l'on prétend exister aujourd'hui—mise au service de l'Empire, surtout où l'empire en aurait besoin.

Inquiétant

La "Gazette" déclare que Sir Wilfrid Laurier n'a pas agi sagement en soulevant, en Chambre, la question des élections de MacDonald et de Ritchie.

Amis d'hier

M. L'Esperance dénonce les nationalistes comme des agitateurs. M. Sévigny cravache M. Lavergne, et M. Pelletier parle de ses anciens amis comme de ronces et d'épines sur son chemin.

Que les temps sont changés

COMMENT LES EX-DEPUTES A TENDANCES NATIONALISTES S'EXPRIMENT MAINTENANT

Il serait facile, n'est-ce pas, de retrouver en sa mémoire l'écho des discours prononcés, pendant la campagne nationale, sur tous les tréteaux où la jeune garde de M. Bourassa soulevait le peuple contre la trahison de Sir Wilfrid Laurier, par M. Joseph Rainville, alors l'un des plus bouillants officiers de cette jeune garde.

Au besoin, on pourrait en trouver des comptes rendus très sympathiques dans les colonnes du "Devoir", qui, hélas ! ne se doutait pas à cette époque que ses comptes rendus pourraient être invoqués contre ses meilleurs amis !

Nul mieux que M. Rainville ne savait dire, avec l'accent de la plus grande sincérité, que le Canada ne devait rien à l'Angleterre ; que le Canada était une colonie, c'est à la métropole de la défendre. Que Sir Wilfrid Laurier, pour des honneurs, des médailles et des titres, avait vendu son pays à l'Angleterre, en acceptant de contribuer à la défense de l'empire.

Et que d'autres choses encore : les entrailles fumantes, les fils attachés au sein des mères, la conscription, l'horrible conscription, etc., etc.

Mais que viennent faire les souvenirs fâcheux ? M. Jos. Rainville a été choisi, cette année, pour proposer l'adresse en réponse au discours du Trône à Ottawa. Et il lui a fallu parler — vaguement — de la marine ; il lui a fallu parler de contribution du Canada à la défense navale de l'empire.

Et voici ce qu'il en dit. Nous citons le texte même du Hansard (pages 16 et 17, édition non révisée) :

"Enfin, Monsieur, une des grandes questions qui intéressent aujourd'hui

notre pays, c'est celle de la contribution à la défense de l'empire dont le Canada fait partie..."

Attention !

"Les idées sont partagées quant à la manière de faire cette contribution ; MAIS, D'UN BOUT A L'AUTRE DE NOTRE PAYS, LE MEME SENTIMENT EXISTE EN FAVEUR DE LA NECESSITE DE MAINTENIR LA SUPREMATIE MARITIME DE L'ANGLETERRE DANS L'INTERET DE L'EMPIRE BRITANNIQUE ENTIER."

Tiens ! Tiens ! Qui se serait douté de cette unanimité, il y a quinze ou dix-huit mois ?

Mais continuons à citer. M. Rainville a l'audace de rappeler la résolution du 29 mars 1903. Il cite même une phrase du "Devoir" du mois dernier — c'est tout récent.

Puis, ayant posé le principe général, il se ménage une transition pour amener tout doucement la contribution d'urgence. L'urgence, c'est la guerre des Balkans qui l'a créée, paraît-il.

"(Le gouvernement) veut, si nous sommes bien informés, présenter une mesure d'aide temporaire pour cette année, et il se réserve de consulter le peuple, lorsqu'il s'agira d'établir une politique permanente de PARTICIPATION MILITAIRE et assure qu'elle sera, si elle se fait, subordonnée au droit de représentation dans les conseils de l'empire. C'est ce qui ressort des déclarations faites en Angleterre et dans cette chambre, au nom du gouvernement, par le très honorable premier ministre en qui le pays a confiance."

"JE CROIS QUE TOUT CE CI EST RAISONNABLE..."

C'est bien M. Joseph Rainville, le fougueux nationaliste d'autrefois, qui parle ainsi. Qui l'eût cru ?

Que les temps sont changés !

La motion Sévigny

SOUVENIRS DE LA SESSION PASSEE

N'est-ce pas M. Sévigny qui, l'année dernière, avait proposé une motion demandant au gouvernement Borden une prompte déclaration de ses intentions au sujet de la marine ? Cette motion, d'ailleurs, réléguée à la fin de l'ordre du jour, ne fut jamais discutée.

Mais enfin, elle témoignait que M. Sévigny avait encore conscience des engagements pris envers ses électeurs.

Beaucoup d'appelés mais peu d'élus

On nous signale une agitation fiévreuse dans certains milieux conservateurs des provinces de l'Ouest.

Le discours du trône annonce que le gouvernement va se faire autoriser à nommer de nouveaux sénateurs pour représenter les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie anglaise.

Il y aurait donc de nouveaux sénateurs pour chacune de ces provinces. Le malheur, c'est qu'il y a au moins une dizaine de torys dans chaque province, qui se croient des droits à cette nomination.

Et chacun de ces dix aspirants réunit ses amis, cabale, fait agir ses influences, intrigue, débâche ses concurrents, etc., etc.

On ne vit jamais tant de démarques, de voyages, de sollicitations, d'offres... de contributions électorales, etc., dans les trois provinces.

On se croirait à la veille d'élections générales.

Hélas ! pour six heureux, le gouvernement va faire une cinquantaine de mécontents !

Mais c'est bien fait pour lui. Pourquoi, s'il trouve que les provinces de l'Ouest ne sont pas assez représentées au parlement, le gouvernement Borden n'augmente-t-il pas le nombre de leurs députés ? Il n'aurait pas à en faire le choix ; ce seraient les électeurs qui en décideraient...

Les électeurs d'Hochelega, qui ont eu récemment l'avantage d'entendre la voix éloquente de M. Sévigny, ont-ils jamais remarqué quel accent d'impatience du retard apporté par M. Borden à la solution de cette question ; au moins quelque souvenir de la promesse faite autrefois, d'exiger un plébiscite préalable, avant toute contribution quelconque ?

Comme ces choses-là s'oublient vite !

Escabeau

Il est amusant de voir tous les farceurs qui ont été élus à la suite d'une campagne effrénée contre toute marine, prendre maintenant de grands airs impérialistes, et faire profession de foi aux pieds de M. Borden.

Bourassa leur a servi d'escabeau pour atteindre au pouvoir ; et une fois montés, ils l'ont repoussé du pied.

Ils y viennent

Le dans le "Devoir" d'hier (billet du soir) :

"Et M. Bruno Nantel penche son obédience à la sollicitude sur ses choux et ses raves, au lieu de voler, nouveau Cincinnatus, aux armes du... au parlement."

Tiens, tiens ! Et quand Graindorge écrivait à peu près cela, il y a six mois, les nationalistes se scandalisaient.

Les deux extrêmes

Le "Devoir" essaie de faire croire à ses lecteurs que les libéraux font le jeu des conservateurs. Les journaux jingoes prétendent au contraire que nous nous rallions aux nationalistes.

La vérité, c'est que les libéraux sont à mi-chemin entre ces deux extrêmes.

Les précurseurs français de l'indépendance grecque

Au moment où les armées de la Grèce libre et libératrice reprennent le chemin de la Macédoine, sous les regards sympathiques de la France dont les canons, jadis, donnèrent le signal de Navarin, nous aimons à nous rappeler, nous autres Hellènes, que les premiers écrivains par lesquels fut défendue notre cause étaient des écrivains français. C'est pour nous mieux qu'un beau souvenir ; c'est, dans cette rude crise, un espoir que les Français d'aujourd'hui ne trahiront point.

Au XVII^e siècle et même au XVIII^e, rien de l'admiration et du respect classique qui s'attachait à l'hellénisme antique ne ralliait les Grecs. Seul, au temps de Louis XIV, un écrivain qui a devancé tant d'idées modernes, Fénelon avait eu un jour comme un accent de prophétie inspirée en parlant du pays qui lui inspira Télémaque : la Grèce entière s'ouvre à moi ; le sultan, le roi, le pape, le pacha, le péloponnèse respire en liberté, l'Église de Corinthe va fleurir ; la voix de l'apôtre s'y fera encore entendre. Je me sens transporté dans ces beaux lieux et parmi ces ruines précieuses, pour y recueillir avec les plus curieux monuments l'esprit même de l'antiquité. Je cherche cet aérographe où saint Paul annonça aux sages du monde le Dieu inconnu. Mais le profane vient après le sacré ; et je ne dédaigne pas descendre au Pirée, où Socrate fait le plan de sa république. Je monte au double sommet du Paros, je cueille les lauriers de Delphes et je goûte les douceurs de Tempé."

Les Grecs, considérés comme une nation morte et disparue, étaient confondus avec les autres sujets d'un empire mis au ban de la chrétienté. Si on les distinguait encore de leurs vainqueurs, on ne concevait plus pour eux l'indépendance. Voltaire n'osait rêver pour eux que la domination de la Russie.

"Il écrivait à Catherine le 12 octobre 1770 : 'Que deviendrait ma pauvre Grèce ? Aurais-je la douleur de voir les Grecs obéir à d'autres qu'à Catherine la Grande ?' En réponse, Catherine lui mandait : 'Les Grecs aimant mieux l'esclavage que la domination de la Russie, et votre rêve ne semble jamais pouvoir se réaliser.'"

Pourtant Voltaire la flattait dans l'intérêt de la Grèce. 'Si vous étiez souveraine de Constantinople, écrivait-il, Votre Majesté établirait bien vite une belle académie grecque ; on vous ferait une "catherine" ; les Zeuxis et les Phidias couvriraient la terre de vos images ; la chute de l'empire ottoman serait célébrée en Grèce ; Athènes serait une de vos capitales ; la langue grecque deviendrait la langue universelle ; tous les négociants de la mer Egée demanderaient des passeports grecs à Votre Majesté.'"

Dans sa correspondance avec Catherine perce un sentiment évident d'intérêt pour les Grecs et pour la conservation de leur nationalité ; mais éloigné d'eux comme il l'était par l'absence de rapports, par les dédaigns de la tsarine et par l'indifférence générale, on n'est pas surpris qu'il s'accommodât trop facilement de leur servitude.

Du reste, il revenait à la charge le 30 juillet 1771 : 'Mais, après avoir pris cette Chersonèse Taurique, écrit-il à sa royale correspondante, vous accorder la paix à Moustapha, qui deviendra ma pauvre Grèce, que deviendra ce beau pays de Démétrios et de Sophocle ? J'abandonnerais des milliers de Grecs à la dévotion musulmane ; mais je serais toujours douloureusement affligé de voir le théâtre d'Athènes changé en potager, et le Lycée en écurie...'

Après Voltaire, le premier écrivain qui combattit hautement l'indifférence de l'Europe envers les Grecs fut le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France auprès de la Porte, de 1784 à 1789.

Dans un voyage fait en Grèce, en l'année 1776, il avait été frappé de ce qui restait encore de ressources dans ce peuple oublié, et il chercha à rappeler à lui l'opinion dans l'ouvrage remarquable qu'il commença à publier en 1782 sous le titre de : "Voyage pittoresque en Grèce."

"Chez un autre peuple, disait-il, dans son Introduction, je n'eusse été touché sans doute que d'un sentiment de pitié pour des hommes opprimés par la force et courbés sous le joug le plus pesant ; mais ces esclaves n'étaient pas seulement des hommes ; c'étaient la postérité des Grecs, et mon respect pour leur nom aggravait à mes yeux leur avilissement. Le moment affligé de voir le théâtre d'Athènes changé en potager, et le Lycée en écurie..."

Après Voltaire, le premier écrivain qui combattit hautement l'indifférence de l'Europe envers les Grecs fut le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France auprès de la Porte, de 1784 à 1789.

Dans un voyage fait en Grèce, en l'année 1776, il avait été frappé de ce qui restait encore de ressources dans ce peuple oublié, et il chercha à rappeler à lui l'opinion dans l'ouvrage remarquable qu'il commença à publier en 1782 sous le titre de : "Voyage pittoresque en Grèce."

La paix européenne

UN DISCOURS DE M. POINCARÉ

2eols inter La paix européenne MM

Le président du conseil, M. Poincaré, a assisté, ces jours derniers, au banquet annuel du comité républicain du commerce et de l'industrie, et il a prononcé un important discours consacré principalement à la situation de l'Europe et aux craintes de guerre générale.

Après avoir constaté que les signes ordinaires de la fortune nationale ont restés presque tous favorables, M. Poincaré a déclaré qu'il n'est pas un Français qui ne souhaite que la prospérité de la France ne soit pas troublée par les événements du dehors.

"Dès le début de la crise orientale, ajoute M. Poincaré, le cabinet que j'ai l'honneur de présider a apporté sa contribution loyale aux efforts de paix et de conciliation qu'ont immédiatement tentés les grandes puissances européennes. La position que nous avons prise a été tout de suite très nette. Elle n'a pas varié et ne variera pas. Nous avons conservé le contact le plus étroit avec nos amis et nos alliés, mais nous avons pensé, comme l'Angleterre et comme la Russie, que la gravité des circonstances exigeait des conversations générales et que l'Europe tout entière devait chercher à s'entendre sur la solution des problèmes si nombreux et si complexes que pose la guerre d'Orient."

"La conversation générale s'était engagée sans peine avant même le commencement des hostilités et, si la double formule des réformes et du 'statu quo' territorial sur laquelle s'est fait le premier accord de la diplomatie européenne apparaît aujourd'hui, à tout le monde, après les événements accomplis, comme retardataire et surannée, il ne faut pas oublier que, à la veille de la guerre, elle était celle des États balkaniques eux-mêmes et qu'elle n'a, en tout cas, rien de changé, à cette date, un effort commun des grandes puissances en faveur de la paix."

"Cet effort n'était pas sans noblesse et la France n'a pas à regretter d'y avoir participé. Nous aurions, au contraire, manqué à toutes les traditions de notre pays et aux devoirs d'une grande démocratie si nous n'avions pas fait, avec l'Europe entière, une tentative suprême pour conjurer des rencontres sanglantes.

Le courant a bientôt emporté cette idée provisoire, mais, du moins, les ouvriers qui l'avaient élevée sont restés disposés à reprendre immédiatement, sous d'autres formes, leur tâche collective. Les puissances ont senti que, pour circonscrire plus librement les hostilités, elles devaient se préparer à une médiation, mais les bruits de la médiation ont été étouffés par les sacrifices qu'il s'agissait d'imposer pour donner chaque jour des droits nouveaux que personne ne songe plus à contester.

"Pour que le moment vienne où la médiation soit plus de chance de réussir auprès d'eux, ne convenait-il pas que l'Europe n'émît aucune prétention sur le fruit de leurs victoires ? Telle a été notre pensée lorsque, en parfaite communauté de vues avec la Russie et avec l'Angleterre, nous nous sommes soumis à l'examen des autres gouvernements une proposition qui a peut-être été mal interprétée par une partie de l'opinion étrangère, mais qui n'impliquait nullement, bien entendu, la méconnaissance des intérêts d'aucune grande puissance en Orient.

Des intérêts, dans la question d'Orient, nous en avons nous-mêmes de considérables que nous devons sauvegarder : concessions de chemins de fer et d'éclairage et d'autres services publics ; emprunts faits par l'empire ottoman ; recettes affectées à la garantie de la dette ; écoles françaises ; établissements hospitaliers ou charitables ; œuvres de toutes sortes.

"Comment aurions-nous jamais pu admettre que l'Europe pût se désintéresser de la question balkanique ? L'idée qui avait réuni les gouvernements anglais, russes et français, vis-à-vis des États balkaniques, le mérite d'une générosité sans réserve et, vis-à-vis du monde, le mérite de la clarté. Elle n'avait pas pour objet et ne pouvait avoir pour résultat d'opposer l'un à l'autre les deux groupements de puissances. Bien loin, du reste, que les entretiens commencés aient été interrompus ou ralentis, ils se poursuivent aujourd'hui avec plus de confiance, et j'ai le droit de le dire avec plus de précision. Le moment viendra de les faire connaître, et vous verrez que le gouvernement, interprète fidèle de la pensée française, a toujours rempli avec conscience son double devoir : prêter à nos alliés un concours effectif et veiller au maintien de la paix européenne."

M. Poincaré exprime l'espoir que les contradictions d'intérêts finiront par se résoudre et que les arrangements dont nous ferons tout ce qui sera compatible avec la défense attentive de nos

intérêts et de notre honneur national pour éviter de telles horreurs.

"Les problèmes que soulève le remaniement de la carte d'Orient sont multiples et gros de difficultés. Le gouvernement en poursuivra l'étude avec cette unanimité patriotique qu'il a fait le meilleur de sa force. Dès qu'une libre discussion pourra s'ouvrir, il l'expliquera devant le parlement et il sait qu'il a le droit de compter sur la confiance des chambres, sur leur clairvoyance et sur leur sang-froid. Il est fier d'être soutenu par l'opinion publique et de pouvoir, avec certitude, parler au nom de la France."

L'assistance a écouté le président du conseil avec une attention soutenue. Si les principaux passages du discours ont été tous chaleureusement applaudis, il en est quelques-uns que les braves prolongés des convives ont particulièrement soulignés, ceux notamment relatifs aux intérêts considérables que la France doit sauvegarder en Orient, à la nécessité de prêter à nos alliés un concours effectif, à l'éloge du récent discours de M. Asquith et au défi au bon sens et à l'humanité que serait une guerre européenne.

LE CROISSANT

Quand les Mégalériens, six cents ans avant Jésus-Christ, résolurent d'établir sur le Bosphore une colonie nouvelle, ils consultèrent l'oracle de Delphes sur l'emplacement qu'il convenait de choisir. L'oracle répondit : "En face de la cité des aveugles." Et les Mégalériens construisirent Byzance en face de Chalcédoine dont les fondateurs avaient été assez aveugles pour préférer le rivage asiatique à la rive d'Europe. L'origine du croissant ne remonte pas si loin ; elle est tout de même antérieure de près de dix-huit siècles à l'occupation turque. En 344 avant l'ère chrétienne, Philippe de Macédoine assiégea Perinthus. La place, que sa situation rendait presque inexpugnable, opposa une résistance qui découragea l'assiégeant. Rassemblant ses troupes, il ordonna la retraite et se dirigea vers Byzance qu'il espérait enlever par surprise. Il arriva sous les murs de la ville vers la fin de la nuit ; par malheur les chiens de la citadelle aboyèrent, tandis qu'un phénomène céleste, probablement une aurore boréale, montrait aux Byzantins éveillés en sursaut, le danger qui les menaçait. Ils coururent aux armes et repoussèrent l'ennemi qui dut renoncer à son dessein. En commémoration de cet événement, Byzance éleva un autel à Hécate, déesse de la nuit, et adopta pour symbole le croissant de lune dont elle fit frapper l'image sur ses monnaies. Quand les Turcs, en 1453, s'emparèrent de Constantinople, ils gardèrent cet emblème qui est devenu celui de tout l'Islam. Ajoutons, avec un correspondant de la "Westminster Gazette", que le mot "croissant" est ici inexact. Le sens dans lequel est tourné l'emblème turc indique la lune décroissante et non la lune nouvelle.

LE KAISER GUILLAUME CHIMISTE

Inter Le Kaiser Guillaume chimiste L'empereur Guillaume s'est rendu à Dahlem, près de Berlin, pour assister à l'inauguration de l'Institut impérial de chimie, de physicochimie et d'électrochimie.

Un grand nombre de hautes personnalités du monde politique et scientifique assistaient à cette cérémonie. On remarquait en particulier le ministre de l'Intérieur, le ministre de l'Instruction publique, le professeur Harnack, le professeur Ehrlich, etc.

L'empereur a prononcé un discours dont voici le passage essentiel :

"Comme la journée d'aujourd'hui est surtout une fête de la chimie, je voudrais, messieurs, me permettre de vous faire une communication qui, peut-être, vous intéressera, peut-être vous incitera à un travail intellectuel fécond. Par suite des terribles catastrophes qui se sont produites ces dernières années dans nos villes, je me suis, par l'organe du chef du cabinet civil d'Essen, adressé à la chimie et, tout d'abord, aux universités polytechniques ; je les ai invitées à me présenter des travaux et à me faire des propositions sur les moyens dont disposerait éventuellement la chimie, d'organiser des mesures prophylactiques de nature à protéger les ouvriers travaillant sous terre. En quoi, j'ai pensé à des préparations chimiques inoffensives qui, par leurs modifications, avertiraient instantanément et clairement les ouvriers et le personnel surveillant de l'approche du danger."

L'empereur inspecta ensuite les principales installations de l'Institut.

Un incorrigible gréviste est poursuivi en correctionnelle pour entrave à la liberté du travail. Le président l'admoneste :

— Vous ne comprenez pas, malheureux, que la grève générale ne sera jamais qu'une utopie.

Le gréviste avec mélancolie :

— Je le vois bien, mon président ; vous travaillez toujours...

CHEZ
FREEMAN LUNCH
SPECIAL
POUR LES HOMMES D'AFFAIRES
PRIX POPULAIRES
NOUVEL EDIFICE TRANSPORTATION

CHRONIQUE DES SPORTS

TREMBLAY DEFAIT JOHN BILLITER

PAR SA TERRIBLE PRISE DE FOURCHE EN 56 M., IL A COMPLETE SA VICTOIRE EN 6 M. PAR UN CISEAU DE CORPS COMBINE AVEC UNE PRISE DE FACE. — CAZEUX A DISPOSE ASSEZ FACILEMENT DE FREDERIC MOHL.

Tremblay garde son titre et sa ceinture : tel est le résultat du match très émouvant entre Billiter et lui hier soir. Le champion a affirmé sa supériorité d'une manière incontestable et a eu l'avantage les trois quarts du temps. Il faut reconnaître par exemple que Billiter a été merveilleux d'adresse, qu'il s'est défendu avec une énergie extraordinaire; mais jamais il n'a pu mettre sérieusement en danger, Eugène.

Les prises les plus souvent essayées par les deux hommes ont été le hammock, la prise de cuisse et d'épaule, le half Nelson, la prise d'orteil et la prise de fourche. C'est par ce dernier coup, tenté maintes fois, que Tremblay a triomphé de Billiter après 56 minutes de lutte très acharnée.

Le lutteur de Toledo, a été tombé hors du tapis : il était tout étourdi et on craignait pendant un instant

qu'il n'eût l'épaule démise. On s'empressa autour de lui, on le releva et il fut transporté dans sa cabine. Il avait l'intention après avoir concédé la chute à Tremblay de ne plus revenir dans l'arène. Cazeux l'y décida.

Pendant la deuxième reprise Billiter n'était plus le même homme et Tremblay n'eut guère de peine à lui coller les épaules au tapis par un ciseau de corps combiné avec un half Nelson. Cette reprise ne dura que 6 minutes.

Le public a fait une chaleureuse ovation aux deux lutteurs.

Cazeux se montra presque constamment supérieur à Frédéric Mohl, au cours de leur match. Il le coucha la première fois en 16 m., la deuxième en 9 m.

J. B. Bourque remplit très bien les fonctions d'arbitre pendant ces deux matches.

LES JOUEURS A LA DISPOSITION DE L.N.H.A.

LES TORONTO CHOISIRONT LEUR EQUIPE DANS UNE LEGION DE JOUEURS. — SAM VEUT PRETER DES EQUIPIERS AUX CLUBS PLUS FAIBLES QUE LE SIEN. — LES GERANTS SONT REMPLIS D'ESPERANCE.

Toronto, 27. — Au cours de l'assemblée de la N. H. A., tenue samedi dernier, en cette ville, les magnats ont mentionné les noms des joueurs sur lesquels ils comptaient pour la saison prochaine. Cette nomenclature des joueurs a été révélée au dehors, de sorte que le public est maintenant au courant de la situation.

LE CLUB CANADIEN
George Kennedy a été le premier à annoncer la composition probable de son équipe. Il a déclaré s'être assuré les services de Donald Smith et de Lalonde, ainsi que ceux de la plupart des joueurs de l'an dernier. Voici les noms des joueurs dont il s'est assuré les services :
Vézina, Dubeau, Laviolette, Donald Smith, Lalonde et E. Payan.

CHEZ LES SENATEURS
Martin Rosenthal embouche ensuite la trompette. Il déclare que le départ de Taylor ne nuira aucunement à l'équipe, qui se trouvent débarrassés d'un nouveau Tom Phillips, qui aurait vu ses plus beaux jours.

vants fourniront tous les éléments nécessaires à un club de champions : Lesueur, Benedict, Shore, Lake, Ronan, Darragh, Harry Broadbent et Jack Fournier.

L'EQUIPE DES TORONTO
Percy Quinn et Bruce Ridpath se montrèrent très enthousiastes et prophétisèrent que le public sera étonné des performances de leur équipe, qui sera recrutée parmi la légion suivante :
Harry Holmes, W. Hanley, Ray Marchand, Harry Cameron, George Rochon, W. Neighbor, Ed. Powers, Sue McLean, Allan Davidson, Cully Wilson, Fred Doherty, Ed. Longfellow, Roy McGiffin, Bruce Ridpath, George Carmichael.

LE CAS DES QUEBEC
Les délégués du Québec parurent confiants, malgré le rude coup que la désertion de Progers, McDonald et Oatman venait de porter à leur club. Les seuls noms qu'ils mentionnèrent à l'assemblée furent ceux de Paddy Moran, Didier Pitre, J. Malone, Hall et Jack Marks.

LE TOUR DE SAM
Le président des Wanderers déclara qu'il avait l'intention de maintenir une liste de réserve de 12 joueurs. Le bon cœur de Sam se manifesta lorsqu'il offrit de prêter certains joueurs aux clubs qui en auraient besoin, à condition de conserver le privilège de les rappeler à la fin de la saison. Il avoua que les joueurs suivants avaient été "signés" par son gérant : Broughton, Boyce, Cadotte, Ross, Johnson, S. Cleghorn, W. Miller, Odie Cleghorn, Ernie Russell, G. Roberts, A. Bernier, H. Hyland et Pud Glass.

LES ESPOIRS DE SOLMAN
Les représentants de Sol n'avaient pas grand-chose à dire, sinon qu'ils avaient été désappointés du refus de leur offre par Taylor, Billy Nicholson fit savoir que les équipiers suivants avaient accepté ses conditions :
W. Nicholson (Cobalt), Harold McNamara (Canadian 800), George McNamara (Canadian 800), Bert Morrison (Toronto), Harry Smith, (Cobalt), Horace Gaul (Ottawa), Alex Nicholson (New York A. C.).

M. LICHTENHEIN REpond A FRED TAYLOR

LE PRESIDENT DES WANDERERS PRETEND QUE LE CYCLONE N'ETAIT PAS ASSEZ BON JOUEUR POUR FIGURER SUR L'EQUIPE DES WANDERERS. — SAM AVOUE QU'IL EST DETENTEUR D'UNE PART DU CAPITAL-ACTIONS DU CLUB QUEBEC.

M. Sam Lichtenhein qui fait la chasse aux joueurs de baseball, dans les moments de loisir que l'organisation de son équipe de hockey lui procure, s'est empressé de nier les allégations de Taylor "re" les prétendus intérêts qu'il détiendrait dans le club de hockey Toronto.

Le président Lichtenhein a expliqué la chose de la façon suivante :
"Les Wanderers ne considéreraient pas Fred Taylor de taille à faire bon ne figure cette année, et c'est la raison pour laquelle il a été vendu aux

Ottawa. N'ayant pu en venir à une entente avec ces derniers, Taylor a cru bon d'expliquer sa fuite vers l'Ouest, en déclarant qu'il ne voulait pas être dérangé d'une ville à l'autre de par ma volonté. Il est faux que j'aie des intérêts dans le club Toronto, mais j'avoue être détenteur d'une action dans le club Québec." Lichtenhein prétend que Taylor a dû être aidé par un journaliste d'Ottawa pour monter cette histoire.

LA REVUE SPORTIVE

Tom Flanagan, l'ancien impresario chargé des destinées de Longboat et du nègre Johnson, se fait l'apologiste de l'amateurisme dans un grand quotidien de Toronto. Les bouquets chargés de grosse flatterie qu'il jette à MM. Merrick et al font pâlir de rire. A lire cette prose d'encens on se croit obligé d'oublier que Tom Flanagan est le plus pro des pros de Toronto.

Les frères Patrick n'y vont pas de main morte. Les gros salaires des deux joueurs pour ces promoteurs qui veulent à tout prix que les patinoirs de l'Ouest paient des dividendes à leurs actionnaires. Leur amour prononcé pour la guerre leur fera éprouver un déficit qui les rendra aussi pacifiques que l'est son Jones depuis le dernier "crac" de son équipe de crocrosse. Qui aurait pensé que les "anciens pros" des Vics et des Westmount auraient tourné en professionnels aussi acharnés. "Business don't you know!"

Pitres est-il vendu ou prêt au club Québec? La chose importe peu aux amateurs Canadiens-français de la vieille capitale, qui se contentent d'aujourd'hui avec raison d'avoir sous leurs couleurs, le plus rapide des joueurs de hockey du monde. Mike Quinn paraît avoir fait un bon marché par l'intermédiaire de M. Dérone. Et ce n'est pas à oublier, Didier doit être bien payé. Qu'importe tout cela. Didier restera parmi les siens.

Les statistiques du président Barrow nous prouvent une chose déjà connue : la pauvreté de notre équipe de baseball en frappateurs. Nos pros (comme équipe bien entendu) tiennent la queue de la ligue avec un pourcentage de 25. Ce n'est pas fameux. Sam ferait bien de trouver des coigneurs pour la saison prochaine.

"DONALD" AU CANADIEN

George Kennedy a annoncé officiellement hier soir, qu'il avait retenu les services de Donald Smith, pour la prochaine saison de hockey.

Institut Médical
DES
DRS DORVAL & MALO
SPECIALISTES POUR LES MALADIES VENERIENNES
CONSULTATIONS GRATUITES
200 St-Laurent, Montréal
MAIN 4392 147 St-Vivien

A LA PISTE DE JUAREZ

Une grande réunion de courses s'ouvrira cet après-midi. — Six épreuves sont à l'affiche.

Juarez, Mex., 27. — La réunion de courses de Juarez s'ouvrira cet après-midi. Voici le programme à l'affiche :
1ère course, 5 1-2 furlongs :
Upright, 100; Beta, 105; Kootenay, 105; Lady Panchita, 105; C. M. Miller, 108; Helen Barbee, 112.
2ème course, six furlongs :
21 Palo, 102; Lotta Creed, 107; Don Enrique, 107; Bob Lynch, 111; Brevette, 112; Sopulveda, 112.
3ème course, 1 mille :
Love Day, 103; Beatrice Soule, 106; Bobby Cook, 106; Little Marchmont, 112; The Peer, 112.
4ème course, Juarez handicap, \$1.500, six furlongs :
Just Ren, 92; Upright, 95; Eye-white, 100; Daddy Gyp, 102; Irian Gentleman, 103; Closer, 108; Enfield, 108; Jim Basey, 110; Buck Horn, 115; Meridian, 127.
5ème course, 5 furlongs :
Quid Nanc, 102; Percy Henderson, 102; Ebran, 107; Serenade, 107; Highland Chief, 110; Lescar, 110; Acumen, 110; The Pad, 110; Dan Norton, 110; Sir Alvecot, 110; Sidney Peters, 113.
6ème course, six furlongs — Frazzle, 104; Hatteras, 106; Parlor Boy, 107; Engraver, 109; Judge Walton, 110; Shooting Spray, 110; Feather Duster, 111.

LES ALERTS ONT GAGNE

Les champions de l'O.R.F.U. sont maintenant qualifiés pour disputer le championnat aux Argonauts.

Toronto, 27. — Les Alerts, de cette ville, ont défait les Toronto, cet après-midi, pour le championnat de l'O. R. F. U. Environ 2,000 personnes assistaient à la lutte. Cette victoire les rend éligibles pour disputer le championnat canadien aux Argonauts. Le score final de la lutte de cet après-midi a été de 23 à 10.

Voici quel était l'alignement des équipes :
Alerts — Flannery, arrières : Carr, Leckie et Brecker, demis; Harper, quart; Craig, McCarthy et Pfeiffer, miéres; R. Craig, Grey, Bleakly, Clark, Smith et Fisher, alliers.
Toronto — Heffernan, arrières; R. De Gruchy, demi; Smith, Moore et Brown, miéres; Burkhardt, Foster, Crawford, Morrison, Dabe, Burkhardt, et Moore, alliers.
Arbitre, Jack Williams, Ottawa. Assistant, S. Quilty, Ottawa.

LA FORD EN FRANCE

Paris, 27. — Le Ford Motor Company, dont on sait le formidable succès ici, vient de procéder à une nouvelle et magnifique installation, 61-63 rue de Cormeilles, à Levallois. C'est la grande firme américaine qui exploite la vente elle-même avec M. H. B. White, elle-même directeur, qui dirige, du reste, depuis cinq ans la Ford pour toute l'Europe.

Par le nombre considérable de "Ford" qui circulent aujourd'hui en France, les qualités de cette voiture sont connues, s'affirment chaque année davantage et — en raison de son énorme production qui lui permet des prix de revient réduits — elle continue à battre le record du prix.

On en jugera par ceux de son catalogue 1912.

Le double-phatton 5 places avec tous accessoires, y compris même le compteur kilométrique, 4,300 francs; et on peut avoir, prêts à rouler et tout équipés au grand complet, une limousine ou un landaulet pour 5,600 francs.

Un autre modèle qui ne manquera pas non plus d'exercer une grande séduction est le deux places qui, complet aussi comme équipement, n'est vendu que 3,950 francs. Quand on pense que, en 1903, cette marque produisait une petite voiturette deux places pour 3,900 francs et que, pour 50 francs de plus, à l'heure actuelle, elle présente une voiture d'un confort parfait, on se fera une idée des moyens dont elle dispose et du progrès réalisés.

Ajoutons que toutes les pièces de rechange sont au grand complet à Levallois et livrées à lettre vue à des prix extrêmement réduits, ce qui constitue une assurance intéressante de réparation pour l'acheteur.

En raison de cette extension, la "Ford" peut augmenter le nombre, déjà respectable de ses agents et ceux qui désiraient la représenter dans les villes où il n'y a pas d'agences, sont priés de demander tous renseignements, le plus rapidement possible.

Il est à envisager que, sous l'habile direction de M. H. B. White, une nouvelle et étonnante impulsion sera donnée à la marque américaine qui a su si bien s'implanter sur le vieux continent.

UNE ANNEE DE FOOTBALL

Dix tués et 163 blessés figurent dans les statistiques du rugby américain pour la saison 1912.

Chicago, 27. — Dix tués et 163 blessés. Telle est la liste d'accidents que le football américain a mis à l'actif de la saison de 1912. C'est à proprement parler, une grande amélioration, car c'est la liste la moins chargée depuis 1901. Suit la nomenclature des accidents :

Tués en 1912	10
Blessés	163
Jambes cassées	12
Chevilles lues	32
Frappés à la tête	4
Epaules cassées	4
Dislocations	13
Côtes brisées	9
Nez cassés	10
Poignets cassés	6
Blessures au visage	5
Accident à la colonne vertébrale	2
Clavicules cassées	8
Brais cassés	1
Machoire cassée	1
Blessures internes	1
Crâne brisé	1
Cuisse brisée	1
Blessures ordinaires	62

VOIES URINAIRES
Dr. C. Saint-Pierre
Des Hôpitaux de Paris.
Tel. Bell 8825, 458 St-Denis.
Heures de bureau : 9 à 5 et 7 à 9 p.m.

LE TURF CANADIEN PENDANT LA SAISON 1912

UN SUCCES PRONONCE A COURONNE LA REUNION DE TOUTES LES PISTES. — UN GRAND TOTAL DE \$684,900 A ETE PAYE EN BOURSES. — LES PERSPECTIVES POUR 1913 SONT DES PLUS ENCOURAGEANTES.

La dernière saison du turf canadien a montré que le sport des Rois est en grand progrès sur la terre libre du Canada. Les turfmen les plus en vue du Canada et des Etats-Unis ont été représentés par leurs meilleurs porte-couleurs. Plus de \$600,000 ont été distribués en bourses.

La saison prochaine s'annonce sous les meilleurs auspices à cause de l'addition du parc Connought d'Ottawa au Circuit de l'Association Canadienne de courses.

Voici les statistiques complètes de la saison de 1912 :

Piste et réunion	Nombre de jours	Nombre de courses	Nombre de gagnants	Nombre de vainqueurs	Bourses	1ers choix	2èmes choix	Pourcentage
Woodbine, Toronto, (1ère) ...	7	43	50	101	\$1,385	24	8	50
Woodbine, Toronto, (2ème) ...	7	47	62	93	43,185	21	10	45
Windsor, (1ère) ...	7	50	70	113	31,325	24	10	48
Windsor, (2ème) ...	7	50	55	98	33,975	20	13	40
Port Erie, (1ère) ...	7	50	55	117	32,330	22	6	44
Port Erie, (2ème) ...	7	49	71	110	32,810	18	13	37
Hamilton, (1ère) ...	7	50	61	117	33,265	25	13	50
Hamilton, (2ème) ...	7	50	61	117	32,915	16	13	32
Blue Bonnets, Montréal, (1ère) ...	7	50	66	102	32,915	16	13	32
Blue Bonnets, Montréal, (2ème) ...	7	50	66	102	32,915	16	13	32
King Edward, Montréal, (1ère) ...	7	44	55	79	13,400	16	11	36
King Edward, Montréal, (2ème) ...	7	44	54	76	14,700	24	12	55
Dufferin Park, Toronto, (1ère) ...	7	56	69	99	16,250	16	11	29
Dufferin Park, Toronto, (2ème) ...	7	56	69	105	17,600	23	11	41
Delorimier Park, Montréal, (1ère) ...	7	53	56	92	13,325	18	10	34
Delorimier Park, Montréal, (2ème) ...	7	53	56	92	13,325	18	10	34
Hillcrest, Toronto, (1ère) ...	7	52	56	83	16,700	15	11	29
Hillcrest, Toronto, (2ème) ...	7	52	56	83	17,500	25	11	45
Valleyfield, (1ère) ...	7	46	51	79	9,200	25	9	54
Valleyfield, (2ème) ...	7	46	51	79	9,200	14	7	50
Vancouver ...	60	425	163	292	145,790	—	—	—
Victoria ...	19	132	107	153	35,910	—	—	—
Montreal Hunt Club ...	1	5	10	13	860	4	1	80
Totaux et grand pourcentage	217	1,544	—	—	\$684,900	416	214	42

POUR EVITER DES TROUBLES

La C.R.F. décidera à sa prochaine assemblée que les présidents des ligues de rugby nommeront les arbitres.

Ottawa, 27. — Les discussions nombreuses qui ont suivi chaque jour de rugby de 1912 a décidé les organisateurs qui font partie de la C. R. U., à proposer à la prochaine assemblée annuelle que chaque président nomme les arbitres à l'avance, tel que la chose est pratiquée avec tant de succès dans les ligues de crocrosse et de hockey. Cette procédure éliminerait une foule de réclamations non-avenues qui finissent toujours par mettre le feu aux poudres.

HEMORROIDES GUERIES EN 6 A 14 JOURS

SUR LA BANDE

Le vétérinaire Petie Green sera remplacé par Jack Ryan à la gérance du club Ottawa.

Cadotte jouera régulier pour le club Wanderer. Ses services coûteront 500 "zimofoons" à Sam Lichtenhein.

A L'UNION DU COMMERCE

M. R. Menard a gagné la partie de billard jouée, hier soir, avec M. Noël de Tilly.

La distribution des prix aux vainqueurs du tournoi du printemps dernier a eu lieu hier soir à l'Union du Commerce. Un grand nombre de membres étaient présents. MM. R. Ménard et Noël de Tilly jouèrent une partie de billard dont le premier sortit vainqueur par un score de 150 à 104. Voici les résultats :
R. Ménard — Total, 150. Séries, 22, 23, 22.
Noël de Tilly. — Total, 104. Séries, 18, 12, 10.
Moyenne, 3.40.
Arbitre, M. Raphaël Guilmet.

POUR LE JEU NATIONAL

Les officiers de la C.L.A. et de l'O.L.A. se sont entendus pour appuyer le mouvement destiné à encourager le jeu de crocrosse chez les amateurs du Canada.

Toronto, 27. — MM. J. K. Forsythe, Frank Doyle, Ernie Knott et E. Wallace ont fait une œuvre patriotique en s'unissant pour faire réussir le projet de formation de l'Association Canadienne de Crocrosse Amateur du Canada. Ces vieux rivaux de la C. L. A. et de l'O. L. A. ont compris à temps qu'il fallait sauver le jeu national en organisant un corps dirigeant qui viendrait à régler les règles du jeu uniforme pour tout le Canada.

Les règlements de la C. L. A. ont été reconnus comme officiels pour tout le Canada.

BOUYE L'EAU OZONE
PURE ET DELICIEUSE
100-100-100

IVROGNERIE
GUERIE RADICALEMENT ET D'UNE MANIERE PERMANENTE
A \$1.00 SEULEMENT
Le Traitement Complet "Anti-Methe"
EMPLOYE CHEZ SOI SECRETEMENT
L'ARGENT EST RETOURNE S'IL N'Y A PAS SATISFACTION
guérisses vos étres chéris : ne laissez pas la misère régner dans votre logis ; nous vous donnons les armes pour la combattre efficacement : Envoyez immédiatement \$1.00 par la maille ou VENEZ NOUS VOIR, en vous adressant au
Traitement Bio-Kinetique Cie, Eng.
301 RUE ST-GENIS, MONTREAL TEL. EST 5608 182-N-8

AMUSEMENTS
Theatre NATIONAL
CETTE SEMAINE
L'ETRANGERE
1908-A
THEATRE DES NOUVEAUTES
CETTE SEMAINE
M. Harcourt et la troupe dans
LE CONTROLEUR DES WAGONS-LITS
Comédie en 3 actes. 1908-A
NATIONOSCOPE Semaine du 25 Novembre 1912
Deuxième semaine de
"FELIX POUTRE"
Drame historique canadien en 5 actes par LOUIS FRECHETTE, M. Julien Daoust dans FELIX POUTRE. Chants canadiens par Mme Bella Ouellette. 197-6-A
ART ASSOCIATION
NOUVELLE GALERIE
Une salle de lecture temporaire a été ouverte MERCREDI, le 25 septembre à 9 h.m. Les galeries resteront fermées jusqu'à nouvel avis.
AUX COURSES DE JAMESTOWN
Jamestown, Va., 27. — Gardenia s'est comportée en grand vainqueur dans la course d'ouverture d'aujourd'hui. Voici les résultats des épreuves :
Première course—5 1-2 furlongs :
1. Gardenia, 109, Butwell, 6 à 5, 1 à 2.
2. Kewassa, 107, Hoffman, 8 à 1, 3 à 1 et 3 à 2.
3. Frank Hudson, 112, Hopkins, 10 à 1, 4 à 1, et 2 à 1.
Temps—1:08 2-5.
Fairy, Grandmother, Kelly, Lindsta, Astute, Hands All Around, Turkey in the Straw, Syoset et Chickadee ont aussi couru.
Deuxième course—2 milles :
1. Tom Kirby, 135, Haperington, 11 à 5, 4 à 5 et 2 à 5.
2. Lizzie Flat, 147, Henderson, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5.
3. Nottingham, 139, Boyle, 9 à 2, 7 à 5 et 7 à 10.
Temps—4:03 3-5.
Sanctum, Benora, Renault, Norbit et Orderly Nat ont aussi couru.
Troisième course—1 mille :
1. Mary Ann K., 104, Byrne, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5.
2. Mimesis, 104, Buxton, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1.
3. Ella Grane, 101, Ford, 8 à 1, 3 à 1 et 6 à 5.
Temps—1:43 2-5.
La Sainella, Fiel, Province, Brush, Willis, Fly by Night et Sand Hog ont aussi couru.
Quatrième course—1 mille :
1. Nash Cash, 89, Ford, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5.
2. Whitewool, 100, Buxton, 10 à 1, 4 à 1 et 2 à 1.
3. Joe Diebold, 104, Connolly, 8 à 1, 3 à 1 et 6 à 5.
Temps—1:43 1-5.
Flamme, Sir Blaise, Hoffman, Volthorpe, Prince Ahmed et Carlton G. ont aussi couru.
Cinquième course—Six furlongs :
1. Gold Cap, 104, Ferguson, 2 à 1, 4 à 5 et 2 à 5.
2. V. Powers, 104, Snyder, 15 à 1, 6 à 1.
3. Haldeman, 112, Butwell, 6 à 1, 2 à 1.
Temps—1:14 2-5.
Slim Princess, Duke Daffy, Narnoe, J. V. Jr., Toddling, Argonaut, Lady Sybil, Kaufman et Howlet ont aussi couru.
Sixième course—Six furlongs :
1. Berkley, 112, Martin, 7 à 10, 1 à 3.
2. Island Queen, 104, Oert, 8 à 1, 3 à 1 et 3 à 2.
3. Theo Cook, 112, Vandusen, 20 à 1, 8 à 1 et 6 à 1.
Temps—1:14 4-5.
Fond, Chilton Chief, Siden, Commonters Touch, Grenda et Bertis ont aussi couru.
Septième course—1-16 mille :
1. Lawton Wiggins, 111, Butwell, 6 à 1, 2 à 1.
2. Coppertown, 105, Ferguson, 7 à 2, 7 à 5 et 3 à 5.
3. Caliph, 97, Skirvin, 20 à 1, 10 à 1 et 5 à 1.
Temps—1:49.
Ragman, Daingerfield, Breaker Boy, Running Account, Irish Kid, Eloro et Mud Sill ont aussi couru.
Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi :
1ère course, 5 1-2 furlongs. — Mam-

His Majesty's Theatre
COMPAGNIE D'OPERA DE MONTREAL.—Ce soir à 8 p.m., double programme. "CAVALIERE RUSTICANA" ET LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME. Cortada, Conrad, Ridgman, Huberty, Godard, Fernand, Leger.
Vendredi à 8. "LA VIVANDIERE". Conrad, Huberty, Coura, Choulet. Samedi 30 à 8. "LA TOSCA". Cortada, Ridgman, Leger.
Concert d'orchestre samedi après-midi à 3 heures. Prix réguliers : 50c à \$3.00 ; mercredi soir, 25c à \$1.50. Loges, \$2.00. Concerts samedi après-midi, 25c à \$1.00. On peut aussi se procurer des billets chez Archambault, 312 rue Ste-Catherine Est. Pas de commande par téléphone. Semaine prochaine—Trovatore, Cavalleria Rusticana, Le Jongleur de Notre-Dame, Louise, Roméo et Juliette, Tosca, Herodiade. 201-1-A
Johnson, 99; Chilton Dance, 102; Old Coin, 102; Honey Bee, 103; Jorqual, 102; Insurance Man, 103; Latent, 109; Pike's Peak, 110; Smash, 110; Yorkville, 113; Silver Moon, 110; Ancon, 113; Protogoras, 99; Mattie L., 104.
2ème course, 6 furlongs. — Singulide, 95; R. H. Gray, 100; Hermis, Jr., 102; Ticklack, 102; Dust Pan, 102; Concurran, 105; Toddling, 106; Elton Blue, 105; The Squire, 111; Frank Furell, 114.
3ème course, 6 furlongs. — Chilton Chief, 109; Old Hank, 102; Ceremonious, 106; Virginia Cup, 107; Duke Daffy, 109; Harcourt, 111; Cat, 111; Howlet, 111; St. Regis, 111.
4ème course, 1-16 mille. — Warhorn, 98; Amalfi, 100; Donald McDonald, 103; Blackford, 107; Merry Lad, 112; Lochiel, 115.
5ème course, 6 furlongs. — Elma, 93; Dipper, 99; Wood Dove, 99; Aviator, 107; Black Chief, 107; Moncrieff, 107; Cardiff, 107; Jack Benman, 109; Takahira, 112; Cowli, 111; Amoret, 115; Ben Loyal, 119; Viley, 96; Gold Cap, 98; Tannie, 104; Judge Walser, 108.
6ème course, 1 mille 70 verges. — Chilton Squaw, 102; McLeod, F., 102; Ticklack, 103; Duke Daffy, 104; Hempstead, 104; Montagnie, 105; Cheer Up, 106; Western Belle, 107; The Gardener, 107; St. Joseph, 107; Futurity, 108; Haldeman, 110; Perthshire, 115.
7ème course, 1-16 mille. — Lucky George, 90; Evelyn Dorris, 95; Taboo, 97; Billy Vanderveer, 98; My Gal, 100; First Peep, 102; Absconder, 104; Stairs, 105; Heretic, 105; Annie Sellers, 106; Supervisor, 107; Mollie S., 108.
(A suivre à la page 7)
—Quelle différence y a-t-il entre le soleil et un Bulgare ?
—Le soleil "emporte la nuit", tandis que le Bulgare "emporte la mort".
—Une grande réunion a été organisée à Londres pour établir "une entente internationale sur le sport de la boxe".
—Echange de points de vue avant l'échange des coups de poing.

DUNLOP
Traction Tread
ANTI-DERAPANT PARFAIT
Le Dunlop Traction Tread n'offre aucun risque. C'est le véritable pneu anti-dérapant.
Voyez votre Homme De Garage

Lettre Parlementaire

SEANCE DU MERCREDI, C'EST-A-DIRE COURTE. — CONTINUATION DU DEBAT SUR L'ADRESSE. — UNE DEMI-DOUZAINE DE DEPUTES PRENNENT LA PAROLE. — AU SENAT: UN DISCOURS DE L'HON. R. DANDURAND SUR LA QUESTION DE LA MARINE.

Ottawa, 27. — De notre correspondant parlementaire.
L'admission tout au moins, la Chambre n'a pas siégé ce soir, de sorte que le bilan de la journée se résume à peu de chose; et c'est devant des banquettes aux trois-quarts vides que partisans du gouvernement et membres de l'opposition ont discuté tour à tour, les différentes questions qui font l'objet du présent débat.

Du côté libéral, les orateurs ont été MM. MacNutt, (Saltcoats), McKenzie, (Cap Breton), et Cruise, (Dufferin); et du côté du gouvernement, MM. Barnard, (Victoria), Armstrong, (York Nord) et Ball, (Grey Sud).

Tous s'en sont tenus aux arguments déjà présentés, tant en ce qui concerne les scandales de l'élection de MacDonald, qu'en ce qui touche aux autres passages du discours du trône, et, en conséquence, leurs discours n'ont pas provoqué un intérêt extraordinaire.

Au début de la séance, en réponse à une question de l'hon. M. Lemieux, le ministre des Chemins de fer a déclaré que le gouvernement n'avait encore pris aucune décision au sujet de la réclamation de MM. Corry et Laverdure, d'Ottawa, auxquels avait été accordé le contrat pour l'exécution de certains travaux au canal de Trent.

L'hon. M. Emmerson a aussi appris du ministre des Chemins de fer que les taux de la Dominion Express Co., sur l'intercolonial avaient été diminués, et que le Pacifique Canadien se proposait d'accorder les mêmes privilèges aux autres compagnies de messageries.

Demain, la journée sera encore consacrée au débat sur l'adresse et certains disent que le vote pourrait avoir été pris dans la soirée, mais s'est peu probable.

AU SENAT

L'adresse en réponse au discours du Trône a aussi fait tout le sujet de la discussion au Sénat. Le sénateur Longhead, "leader" des forces ministérielles à la Chambre Haute, a parlé surtout de la prospérité générale du pays, sans insister sur aucune des questions importantes, comme, par exemple, celle de la marine, se contentant de dire que la politique du gouvernement sera acceptable à tous les Canadiens.

L'honorable sénateur Dandurand a ensuite pris la parole. Il a félicité le gouvernement de récolter les fruits de la prospérité du pays, laquelle prospérité a été l'œuvre de l'ancienne administration.

L'été dernier, il se fit un mouvement pour obtenir l'action unanime des deux partis politiques sur cette question de la marine. Les deux partis se sont déjà entendus sur une résolution présentée par le parlement relativement à l'établissement d'une marine de guerre et, à la suggestion de l'honorable M. Borden, le mot "urgent" fut mis dans cette résolution, laquelle a été adoptée en 1909. Mais en 1910, le résultat de Drummond-Arthabaska fut la cause du changement de l'attitude des conservateurs. M. Borden proposa alors un plébiscite sur la question d'une politique permanente, tandis que l'ho-

norable M. Monk demandait un plébiscite sur la contribution elle-même. M. Dandurand dit qu'il ne sait pas quel était le mandat que les conservateurs croyaient avoir reçu du peuple sur cette question, lors des dernières élections. Nous serons plus en position de le dire lorsque le bill sera présenté.

Lors des élections générales, les conservateurs avaient deux montures politiques par rapport à la marine. Le parti conservateur était divisé sur la question de prêter notre marine de guerre à l'Angleterre en cas de nécessité. Le soir du 21 septembre, les deux montures accoururent vers la même écurie. Le gouvernement a été formé avec ces éléments contradictoires. Le premier ministre fit tout le capital politique possible avec les nationalistes comme alliés dans la province de Québec. Il s'ensuivit que nous avons dû attendre à maintenant pour connaître la nature du mandat du nouveau gouvernement sur la question de la marine. Il paraît que le gouvernement proposera une contribution d'urgence pour satisfaire une fraction de ses partisans, et plus tard votera une marine permanente afin de satisfaire une autre fraction ministérielle.

Il est absurde de dire que la situation serait réglée d'une manière permanente avec une simple contribution d'urgence. Le seul moyen pratique d'aider à l'armement anglais, est d'avoir une politique permanente de la marine telle que préconisée par Sir Wilfrid Laurier.

La situation financière en Angleterre est telle que la prétention du ministre, à l'effet que la mère-patrie ne peut supporter le fardeau de sa marine, est sans fondement. Tandis que l'Angleterre construit rapidement des vaisseaux de guerre et termine ses exercices financiers par des surplus, la dette du Canada augmente sans que nous ayons construit aucun vaisseau.

Si l'Angleterre avait besoin de notre aide financière pour augmenter sa marine, tout le monde en ce pays serait heureux de l'offrir. Peut-être la situation aurait-elle changé depuis son dernier. Dans tous les cas, le public attend avec impatience le bill du gouvernement.

Après quelques remarques du sénateur Bostock, la suite de la discussion a été remise à demain.

UN TRAIN DERAILLE

DEUX PERSONNES SONT TUEES ET VINGT AUTRES BLESSEES PRES DE PHILADELPHIE.

Philadelphie, 27. — Cinq wagons-lits et un wagon de passagers partis de cette ville pour New-York, ont déraillé ce soir, vers minuit. Les wagons ont quitté la voie et sont tombés au bas d'un remblai haut de vingt pieds.

On annonce que deux personnes ont été tuées et vingt-deux blessées.

PATRICK SERA GRACIE

CELUI QUI A ETE CONDAMNE A L'EMPRISONNEMENT A VIE POUR LE MEURTRE DE M. RICE, SERA BIENTOT EN LIBERTE.

Albany, N.Y., 27. — Le gouverneur Dix a déclaré avoir reçu de nombreuses lettres en faveur de Patrick; ces lettres viennent de citoyens éminents de l'Etat, mais le gouverneur n'a pas voulu dire le nom de ces personnes.

Si la sentence est commuée, Patrick sera remis en liberté aujourd'hui. On dit qu'il désire se rendre à St-Louis où demeure John F. Milliken, son beau-frère, mais il reviendra pour réclamer les millions dont il était chargé.

Patrick a passé quatre années à Sing-Sing. Jamais il n'a eu l'espoir de recouvrer sa liberté.

Patrick était accusé d'avoir fait tuer M. Rice par Charles F. Jones, un valet de chambre de la victime.

Il fut condamné à mort en avril 1902. Ses avocats traînèrent la cause en appel et le 20 décembre 1906, le gouverneur Higgins commua la sentence, considérant que l'emprisonnement à vie est plus horrible que la mort.

La Cour d'Appel a à juger des erreurs techniques soulevées par l'avocat de Patrick.

UN SCANDALE PRINCIER

C'EST CELUI DU DIVORCE DU PRINCE GEORGES AVEC LA PRINCESSE ISABELLE D'AUTRICHE.

Munich, 27. — Le divorce du prince Georges de Bavière et de la princesse Isabelle d'Autriche prend maintenant une tournure intéressante. La princesse a introduit, ces jours derniers, une double requête: l'une devant le tribunal de Munich demandant le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur; l'autre, devant la sacre-congrégation du Concile, à Rome, demandant l'annulation du mariage.

Le prince Georges a fait connaître qu'il laissera, pour l'instant, les deux instances suivre leur cours, et il déclare qu'il refusera toute conciliation dans l'avenir comme par le passé. Par contre, il se montre très affecté par l'assertion suivant laquelle il se ferait obligé de reconnaître le motif d'annulation invoqué en cour de Rome par sa femme, et qui est d'ailleurs le seul motif admis par le droit canonique. Cette assertion aurait été propagée dans certains milieux touchant la cour de Bavière. Le prince Georges dit que, le moment venu, il contraindra ses diffamateurs à s'expliquer. Ce sera un procès des plus sensationnels s'il en arrive à ce point.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Les négociations de paix se continuent

L'ANGLETERRE ET L'ALLEMAGNE S'EFFORCENT DE FAIRE CONCLURE LA PAIX, AVANT L'EXPIRATION DE L'ARMISTICE. — TOUS LES OFFICIERS DE LA MARINE SUEDOISE RECOIVENT L'ORDRE DE REJOINDRE LEURS NAVIRES.

Londres, 27. — La crise des Balkans continue graduellement, car les nouvelles arrivent que les plénipotentiaires continuent les négociations et que la grande-Bretagne et l'Allemagne travaillent à faire conclure une entente à l'amiable, entre l'Autriche et la Serbie.

Un rapport de Constantinople dit simplement que les représentants des puissances cherchent une base pour les négociations.

Le danger de voir les hostilités reprendre, cependant, est très sérieux. Il n'a été conclu qu'un armistice de 48 heures, et on rapporte que les troupes Bulgares se rapprochent des lignes de Tchatalja et s'apprêtent à attaquer. Les Turcs ont une armée de plus de cent mille hommes et en auront bientôt 180,000; celles-ci seront des troupes fraîches, en grande partie.

On s'attend à une rude bataille si la bataille reprend. Etant données les circonstances, il semble que la Turquie ne sera pas très complaisante dans les négociations, car Adrianople et Scutari ne se sont pas encore rendus.

Le rapport dit que les Serbes ont atteint Duoroza sans difficulté. Une dépêche de télégraphie sans fil annonce que l'Albanie a déclaré son indépendance, que le gouverneur s'apprête à partir et que la ville accepte le nouveau régime sans opposition.

On attache beaucoup de poids au fait que la grande-Bretagne et l'Allemagne agissent actuellement de concert dans le but de remettre la discussion de toutes les questions secondaires à l'après la guerre. Une déclaration venant de St-Petersbourg annonce que la Russie et l'Autriche ne se battront pas pour avoir un port sur l'Adriatique.

Ainsi les dangers immédiats de la guerre sont disparus.

Stockholm, Suède, 27. — Tous les officiers de marine en permission ont reçu ordre de rejoindre leur navire à Kalskrona, la principale station de marine. Six croiseurs et quatorze torpilleurs ont pris la mer ce soir. Ils arriveront à Gothenbourg le 1er décembre. Les officiers de la station de Stockholm sont déjà partis.

Londres, 27. — Une dépêche de Belgrade adressée au "Standard" dit que d'après des nouvelles reçues du général Jankovitch, les Serbes auraient pris Durazzo aujourd'hui.

Le correspondant du "Standard" à Constantinople dit savoir de bonnes sources que les délégués cherchent à conclure la paix. Il n'y a pas eu de combat aujourd'hui. Cependant les avant-postes annoncent que les Bulgares s'avancent tranquillement.

Le drapeau de l'Albanie a été hissé aujourd'hui sur les édifices du gouvernement. Les fonctionnaires ont accepté le nouveau régime.

Les réfugiés abondent ici. Tous les drapeaux turcs ont été descendus.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

New-York, 27. — Les maisons de jeu ferment par le manque de clientèle, tout particulièrement parce que la police fait maintenant trop d'espionnage sur ceux qui fréquentent ces endroits et leur demandent d'apparaître en cour.

Le plan de la nouvelle croisade contre ces maisons de jeu a été de substituer aux descentes de police la frayeur d'une publicité.

Des détectives sont mis sur la trace d'une personne qui quitte une maison de jeu et la suivent jusqu'à sa résidence. Ensuite on lui demande de comparaître en cour et de rendre témoignage contre les maisons de jeu.

Général Nizami Pasha, l'ambassadeur Turc en Allemagne, qui est l'un des délégués, est arrivé à Constantinople aujourd'hui. Il a eu un long interview avec le Grand Vizir. Il y a des préliminaires.

Constantinople, 27. — Les négociations de paix entre les Turcs et les délégués Bulgares ont continué aujourd'hui à Baghatche. Elles ne sont que des préliminaires.

UN LACHE ATTENTAT

LE CHEF DE LA POLICE METROPOLITAINE DE LONDRES EST BLESSE GRIEUREMENT PAR TROIS BALLES DE REVOLVER QUE LUI TIRE UN INCONNU.

Londres, 27. — Sir Edward Henry, chef de la police métropolitaine de Londres, a été blessé grièvement, hier par un homme qui lui en voulait. Sir Edward descendait de voiture à sa résidence, à Kensington, quand l'homme en question tira sur lui trois coups de revolver. Une balle lui infligea une grave blessure. Le chauffeur de l'automobile, ancien agent de police, saisit et maîtrisa l'assailant.

Le meurtrier, nommé Bowes, avait demandé, un mois auparavant, une licence de taxi cab, demandant qu'il lui soit refusé. Il écrivit alors au commissaire de police, lui demandant, sans succès, de revenir sur sa décision. C'est alors qu'il conçut le plan de sa vengeance.

Celui-ci souffre beaucoup de sa blessure. Les médecins espèrent cependant le sauver.

ON DECOUVRE UN COMLOT

UNE EVASION GENERALE DES PRISONNIERS ETAIT PREPAREE. — ON RETROUVE DES SCIES POUR COUVER LES BARREUX DES CELLULES.

Milwaukee, Wis., 27. — Il est maintenant prouvé qu'une évasion générale des prisonniers était préparée pendant que l'agresseur du colonel Theodore Roosevelt se trouvait ici. Ceci a été découvert par la trouvaille de douze scies en acier sous un matelas dans une cellule, dernièrement quittée par James Wood, alias "Toronto Jimmy," qui a été amené ici de West Bend, Wis., sous l'accusation d'avoir dynamité et volé une banque.

Lundi Wood a été emmené à West Bend pour être jugé et des ouvriers ont trouvé plus tard les scies.

L'IMMIGRATION AU CANADA

LES DEMANDES DE HOMESTEADS ONT ETE MOINS NOMBREUSES L'ANNEE DERNIERE QUE L'ANNEE PRECEDENTE.

Ottawa, 27. — Les immigrants qui arrivent au Canada sont de la meilleure catégorie, bien qu'on ait enregistré un plus petit nombre de colons pour homesteads, l'année dernière que l'année précédente.

Les compagnies de chemins de fer ont vendu plus de terrains, l'année dernière qu'au préalable; les établissements de colons leur ont rapporté \$18,200,000.

Le prix moyen payé par ces colons était de \$13,70 l'acre. Cela indique que les immigrants ont des ressources considérables. Les demandes de homesteads se chiffrent par 39,151, ce qui représente une population de 91,372, contre 44,479 demandes et 107,884 Ames de population, l'année précédente.

La production d'or du Yukon a été de \$4,024,236 en baisse de \$2,590.

LA POPULATION BELGE

LA BELGIQUE COMPTE 254,547 PERSONNES DE NATIONALITE ETRANGERE.

Bruxelles, 27. — Le "Bulletin de Statistique" donne des détails intéressants sur la répartition des habitants de la Belgique au point de vue de leur nationalité, telle qu'elle a été relevée à l'occasion du recensement général de la population au 31 décembre 1910.

Sur un total de 7,423,784 habitants, la Belgique comptait 254,547 personnes de nationalité étrangère, soit 35 sur 1,000 habitants. En 1906, la même proportion n'était que 31 sur 1,000; 206,061 étrangers sur 6,693,548 habitants.

Les cinq nationalités suivantes: Hollande, Allemagne, Luxembourg, France, Angleterre, constituent 89 pour cent de l'élément étranger en Belgique, 226,309 sur 254,547. Dans l'ordre d'importance, les personnes de nationalité étrangère se classent comme suit: 80,747 Français, 71,089 Hollandais, 56,983 Allemands, 10,564 Luxembourgeois et 6,976 Anglais.

L'augmentation depuis 1906 est spécialement remarquable pour les habitants de nationalité française. Leur nombre a passé de 56,576 en 1906 à 80,747, soit un accroissement de 43 pour cent.

LES VICTIMES D'ALAIS

Alais, 27. — On a célébré aujourd'hui les obseques des victimes de la catastrophe de grison de Saint-Martin de Valvargues, en présence de M. Jean Dupuy, ministre des travaux publics, des autorités et d'une grande assistance. De nombreuses couronnes avaient été offertes.

CARTES Professionnelles

AVOCATS

Beique, Beique & Beique
AVOCATS
CHAMBRE 720

EDIFICE TRANSPORTATION
TEL. MAIN 1019

GOJIN, LEMIEUX, MURPHY, BERARD & PERRAULT
Avocats et Solliciteurs

Edifice de la Banque de Québec Montréal
Sir L. Gouin, C.R. Hon. R. Lemieux, C.R.
D. R. Murphy, C.R. L. P. Berard, C.R.
Ant. Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B.C.L.

Geoffrion, Geoffrion & Gusson
AVOCATS ETC.
No 97 rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hochelaga.
Victor Geoffrion, C. R. M. P. Aimé Geoffrion, C. R.
Victor Gusson, C. R. Phone Main 10.

Perron, Taschereau, Rinfret, Genest, Billel & Pilmsoll
AVOCATS

EDIFICE DE LA BANQUE DE QUEBEC
29 PLACE D'ARMES
Tel. Main. 8200-8261-8262.

NOTAIRES

PLACEMENTS D'ARGENT
ACHATS DE CREANCES
SUCCESIONS
TEL. EST 3229

R. GRAND MAISON, L.L.L.
NOTAIRE
Bureau: Chambre 17
Bâtiment "La Patrie". Montréal.

JOSEPH FORTIER
FABRICANT PAPIETER
210 NOTRE-DAME OUEST

Assortiments complets de Livres de Comptes, Journal, Grand Livre et Caisnes, Impressions de toute sorte. En-Têtes de Lettres, En-Têtes de Comptes, Enveloppes, Ouvrage fait avec promptitude.

RELIEUR ET RIAGLAGE
58-M-J-E-A

L'ELECTION DE QU'APPELLE-SUD

M. DAVID RAILLON EST LE CANDIDAT LIBERAL.

Régina, Sask., 27. — Les nominations pour l'élection de Qu'Appelle Sud ont eu lieu aujourd'hui. M. David Raillon est le candidat libéral et M. Joseph Glennas le candidat conservateur.

UN DISCOURS DE M. REINACH

LE DEPUTE FRANÇAIS, DANS UN DISCOURS A L'AMERICAN CLUB DE PARIS, VANTE L'ENERGIE DES AMERICAINS.

Paris, 27. — M. Joseph Reinach, un des membres les plus en vue de la Chambre des Députés, a adressé la parole, ce soir, à un dîner de l'"American Club" de Paris.

"Notre amitié avec l'Angleterre, a-t-il déclaré, est une des principales garanties de la paix européenne. Cette amitié est toutefois une jeune amie. Celle qui existe entre les Etats-Unis et la France est plus vieille; pas un seul nuage ne l'a jamais obscurcie. Nos soldats ont traversé l'océan et combattu pour votre liberté. Vous nous avez en retour donné vos idées qui ont aidé à obtenir la nôtre."

M. Reinach a payé un haut tribut d'admiration à l'énergie des Américains, et à la marche régulière de leurs progrès qui, dit-il, devraient servir de leçon à l'Europe, et il ajouta: "L'énergie européenne manque de suite."

Les autres orateurs furent le baron d'Estournelles de Constant, le professeur George W. Wilson, d'Harvard, et M. James E. Dunnig, le consul général américain.

A la commission des chemins de fer

ON DISCUTE A QUI DOIVENT INCOMBER LES RESPONSABILITES DU MANQUE DE WAGONS. — LES EXPEDITEURS CANADIENS ET LES COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER SONT ENT

FEUILLETON
du "CANADA"LA CROISÉE
DES CHEMINS

Par Henri BORDEAUX

(Suite) No 92

Pascal, avant qu'elle ne fût sortie de la pièce, avait mesuré sa trahison. Etait-ce cela que Julien espérait de lui ? Remplacerait-il si mal ceux dont il avait hérité la garde de Claire ? Et parce que la tempête l'avait lui-même ébranlé, perdrait-il, le sens de la direction, comme un chef que ses blessures affolent et qui ne sait plus ordonner ? La jeune femme, se retournant, le vit tout secoué encore de la détermination qui venait de prendre. Autoritaire, il lui désignait le fauteuil qu'elle avait abandonné. Elle essaya de se rebeller tout d'abord :

— Quoi encore ? N'avons-nous pas terminé cette discussion ? Mais elle n'avait plus affaire au même adversaire. Celui-ci commandait l'attention. Ce ne serait pas trop de toutes les habiletés d'une femme pour lui tenir tête.

— Il y a quinze ans... commençait-elle sans expliquer où il voulait en venir. — Passons au déluge.

Ce fut la dernière ironie qu'elle se permit. Il ne s'empêcha pas. Maintenant il entendait la convaincre, et il évitait qu'elle ne se butât; il se repit donc :

— J'ai dû choisir, moi aussi, comme tu dois choisir aujourd'hui. Et il raconta le passé, sa démission à la Faculté de médecine, sa rupture avec Laurence Avenière, son retour :

— Notre mère m'attendait. Gérard et toi, vous étiez bien jeunes. Vous avez pu l'oublier ou ne pas le savoir.

Eh bien ! ma petite Claire, je te demande, je te conjure de faire à ton tour ce que j'ai fait : partir.

Elle avait perdu son effronterie, ses airs de bravade. Elle s'efforçait de ne pas se laisser attendrir, de conserver cette écharde qui lui servait de bouclier.

— Ce n'est pas la même chose... Et d'ailleurs, tu as pris ta revanche.

— Quelle revanche ?

— Tu comprends très bien.

— Oui, malheureusement, je comprends. Alors, je te confesserai la vérité, à toi seule, Mme Chassel, tout à l'heure, pour la seconde fois, m'a écarté de sa vie.

— Ce n'est pas vrai.

— Et maintenant c'est fini. Entendstu ? Je ne la reverrai jamais.

— Ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai.

— Je te le jure, Claire, ma petite Claire. Tu peux me croire. Un homme a trop d'orgueil pour se vanter d'un échec.

— Non, non, tu n'as rien à te vanter pour obtenir mon départ.

— Tais-toi. Par ce que j'ai de plus sacré, tiens, par le souvenir de notre mère, je te le jure.

— Ce n'est pas possible. Elle est ta mère aussi. Il faut qu'elle soit ta mère aussi.

— Il le faut ? Pourquoi ?

Elle tremblait de tous ses membres. Ce terme de "mère" lui montait à la gorge, l'oppressait, avait en peine à venir aux lèvres. Elle se repliait et contractait sur elle-même comme une bête forcée qui cherche à disparaître. L'idée qu'il intervenait trop tard traversa le cerveau de Pascal. Il lui prit les deux poignets et la tira vers lui, comme s'il voulait l'hyacinthe :

— Entends-tu ? Elle n'est pas ma mère, tandis que Raymond Garde...

— Non, non, non, cria-t-elle, pas encore !

La protestation fut si rapide qu'elle ne pouvait pas se lever spontanément et s'enfuir. La forme même qu'elle revêtait la garantissait. Il lâcha les mains qu'il retenait et respira :

— J'avais eu peur, dit-il. Faible petite Claire, tu vois bien qu'il faut partir. C'est très dur, mais j'ai passé par là. On se console, les peines guérissent, toutes les peines, sauf celles qui empoisonnent une vie.

Ce ton affectueux, défilé, attristé, dont il se servait avec elle, obtint ce qu'il n'avait pas obtenu jusqu'alors : des larmes. Elle s'agitait depuis de longues heures dans les tentations de son cœur, elle avait tant besoin de se confier, de se confesser.

Sa passion d'elle déposait toute naïveté, ses plus pures et ses plus chaudes ardeurs ensemble, contenue par la tendresse qu'elle gardait à son mari, par la pensée de sa fille, par la foi religieuse, que du long passé d'une race et dont elle avait eu trop souvent l'occasion de constater et, quelquefois d'envier même la privation à Paris chez tant de ses jeunes compagnes courant à l'amour, aux amours, avec une vivacité quasi animale, lui composait une atmosphère d'orage, où elle se sentait les nerfs tendus et la volonté désemparée. On ne l'avait pas secourue. Comment se laisserait-elle pas se rendre ?

(A suivre)

La session provinciale La population des pénitenciers

LE BILL DU Dr FINNIE SUR L'INSTRUCTION OBLIGATOIRE EST L'OBJET D'UNE DISCUSSION MEMORABLE AU PARLEMENT PROVINCIAL. — SIR LOMER GOULIN FAIT UN LONG ET MAGISTRAL DISCOURS EN REPONSE A M. LANGLOIS, DEPUTE DE ST-LOUIS. — L'HON. PREMIER MINISTRE OPPOSE LA MESURE PROPOSEE. — LE VOTE SUR CE BILL SERA PRIS AUJOURD'HUI.

(De notre correspondant particulier)

Québec, 27. — La journée à la Législature sera certainement l'une des plus mémorables de cette session, à cause non seulement de l'importance de la question qui y a été discutée, mais aussi à cause de la valeur des discours qui y ont été prononcés.

M. Langlois, député de St-Louis, a repris le débat sur le bill du Dr Finnie, concernant l'instruction obligatoire; celui-ci a été intéressant et parfois même quelque peu acerbe à l'égard du premier ministre.

Sir Lomer Goulin lui répondit. La discussion prit un caractère de haute solennité, et l'hon. premier ministre a fait un très vigoureux discours contre la mesure proposée. Il commença ses remarques au milieu de la séance de l'après-midi pour les continuer à la séance du soir.

Ce n'est qu'à 10 heures, ce soir, que Sir Lomer donna ses dernières et très éloquentes observations et ses conclusions. On croyait que le débat en finirait là, lorsque M. Bernier, député de Lévis, reprit la discussion.

Toute la droite, sauf quelques exceptions, a applaudi l'hon. premier ministre, de même la plupart des députés de la gauche.

On remarqua sur le parquet de la Chambre, cet après-midi, près du trône de l'Orateur, quelques personnages importants, des officiers de l'exposition de Toronto, entre autres M. James Kent, président; le Dr J. Orr, secrétaire; M. Gooderham, M.P.P.; M. Brentnall, trésorier.

Ils étaient accompagnés de l'hon. M. Duff, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement d'Ontario. Ils ont été témoins du débat tout l'après-midi et ont semblé le suivre avec beaucoup d'intérêt.

C'est M. Langlois, député de St-Louis, après que le gouvernement eût répondu à quelques interpellations, qui reprend le débat au cours duquel il s'est produit quelques incidents que toute la Chambre a suivis avec beaucoup d'attention. M. Langlois, selon l'expression, donne quelques coups de badins à certains orateurs de la gauche au sujet de quelques passages de leurs discours.

Le Dr Finnie en présentant son bill est fort de l'opinion publique protestante mais quel groupe l'hon. M. MacKenzie représente-t-il quand il vient déclarer que ce bill n'est pas nécessaire. Il a pris la peine de constater que l'état lamentable de nos écoles dans la province est en général de tout notre système d'éducation. Or c'est précisément sur cette constatation que se base le Dr Finnie.

Ne voulant pas de ce remède que l'autre médecine le trésorier provincial va-t-il administrer ? Avons-nous le droit d'empêcher les protestants de vouloir adopter telle mesure de progrès si nous ne nous sentons pas en mesure de l'adopter pour nous-mêmes ?

L'augmentation des subsides à l'instruction publique ne règle malheureusement pas la question, fut-elle de deux millions. Malgré cette augmentation notre personnel enseignant n'est pas payé, nos écoles ne sont pas salubres et les plus élémentaires des conditions de l'hygiène, nos programmes n'ont pas changé depuis cinquante ans.

Le député de St-Louis dit ensuite un mot à l'adresse de son homonyme le député de St-Sauveur. On a dû entendre ce discours réalisé dans un bien Québec devant la voie des réformateurs. Au député de Frontenac le Dr Grégoire, il souhaite de conserver encore longtemps ses belles illusions.

La question de l'instruction obligatoire, dit M. Langlois, fait son chemin. Il faut avoir de la patience, quand on entre dans la voie des réformes. L'année dernière, quand le Dr Finnie a présenté le même bill on l'a tué lamentablement et on lui a fait un enterrement de troisième classe. Cette année, la même mesure revient sur le tapis, elle sera rejetée, elle n'ira pas même au comité des lois expirantes, mais la question est posée.

Le fait est que cette année ce bill provoque dans la Chambre un intérêt intense. Quelle que soit l'attitude présente, du gouvernement, la question finira par triompher tôt ou tard. M. Langlois ne s'explique pas le scrupule que le gouvernement éprouve à l'endroit de ce bill et il croit que si le premier ministre laisse la question de l'instruction obligatoire, peut-être aurons-nous la majorité. Quel mal la députation de cette Chambre peut-elle donc voir dans cette justice que les protestants demandent que nous leur accordions. Les écoles s'élèvent, n'existent-elles donc pas dans notre province ? Au reste, ce n'est pas la première mesure que nous accordons aux protestants, même quand cette mesure va à l'encontre des idées de la majorité catholique. On a déjà adopté le bill de la crémation. Il déclare que dans les circonstances, ce qui concerne notre système d'éducation, il aurait désiré une mesure générale, mais il constate que le pays n'est pas mûr à l'heure de cette réforme. Le bill en question respecte toutes les croyances religieuses et ne porte atteinte à aucune des prérogatives de l'Eglise. Le principe de l'instruction obligatoire est un principe essentiellement libéral. Un ancien chef de notre parti a prononcé cette réforme en cette même enceinte, il y a trente ans; c'était M. Mercier. Qu'a-t-on fait de cet article du programme de notre chef ?

Il nous incombe à nous Canadiens, comme aux autres nations modernes, d'avoir des fils instruits, qui puissent dans toutes les branches de l'activité humaine réclamer de la valeur et des connaissances. Le premier ministre a dit qu'il n'avait rien retiré du programme du parti libéral. M. Langlois déclare qu'il serait pourtant satisfait de voir le gouvernement actuel rééditer la belle profession de foi que fait M. Mercier en faveur de l'instruction obligatoire en 1881. Il rappelle ensuite la résolution de la convention de St-Louis de 1909, par laquelle le 29 novembre 1909, il donne l'opinion

de M. Macheras, puis cite les résolutions des organisations ouvrières de Montréal, ainsi que l'opinion du juge Chouette. Aujourd'hui, toute notre ambition, semble-t-il à nos Canadiens-français, qui sommes les trois quarts de la population, c'est de voir enrichir quelques anglais qui sont plus pratiques que nous et qui profitent de notre ignorance.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

M. Langlois termine en donnant une foule d'exemples des résultats qu'a produits la loi de l'instruction obligatoire dans tous les pays d'Europe.

C'est Sir Lomer Goulin qui répond au député de St-Louis. Il fut accueilli par des applaudissements. Il débuta dans ses remarques en déclarant que cette question en était une absolument libre et que tous les députés en ce moment étaient libres de dire d'abord toutes les autres méthodes tendant au même but. Une loi pénale doit s'appliquer à tous et ce bill comporte une distinction. Si nous l'adoptons nous punissons ceux qui ne sont pas catholiques et nous laissons exempts de la censure ceux qui sont catholiques.

On nous dit que les protestants demandent cette réforme. Chose singulière, c'est que quatre membres de cette Chambre de religion protestante ont parlé jusqu'ici sur cette question. De ce nombre, il n'y en a qu'un seul qui se soit prononcé en faveur de ce bill et je suis informé que d'autres députés de religion protestante sont d'opinion que ce bill est inopérant.

Sir Lomer Goulin, parla ensuite de cette résolution du comité protestant du conseil de l'instruction publique au mois de février dernier. Cette résolution, qui est en fait une déclaration, exprime l'opinion et le désir que le gouvernement adopte une mesure de cette nature quand la chose sera possible. D'après M. le député de St-Louis, M. MacKenzie, Bullock et Robert, de Beauharnois, ne représentent pas aussi bien l'opinion protestante que le Dr Finnie.

Sir Lomer Goulin se demande combien il y a de députés en cette Chambre qui ont discuté au cours de la dernière période électorale cette question de l'instruction obligatoire. Il croit qu'il n'y en a pas plus de deux. Il respecte toutes les opinions sur cette question. C'est précisément parce que le bill ne s'applique pas à toute la population de cette province qu'il est particulièrement déficient. On ne saurait considérer les membres de cette Chambre comme des hommes sérieux s'ils n'adoptaient une loi pénale pour une certaine classe de pères de famille.

Sir Lomer Goulin fait remarquer avec beaucoup d'émotion que, quoi qu'on dise, M. Mercier doit en rappeler si souvent la mémoire d'aujourd'hui. M. Mercier avait une nature trop généreuse pour approuver une loi qui soumette à une sanction pénale une certaine classe qui n'est soumise à rien.

Si nous désirons tous en cette province, protestants comme catholiques, faire de cette province la plus grande et la plus importante du Dominion. Nous n'avons pas de malheureuses questions d'écoles dans cette province, c'est pourquoi nous désirons qu'on nous laisse continuer une politique sage qui nous permettra d'éviter ce danger d'écueil.

Je suis un fervent de la liberté, et de la liberté pour tous. Je suis d'opinion qu'on devra épouser tous les autres moyens avant de recourir à la coercition, et pour toutes ces raisons, je crois qu'il est de mon devoir de voter contre la mesure qui nous est maintenant soumise.

Sir Lomer Goulin, à la suite de ses éloquentes remarques, a été très vigoureusement applaudi par la droite et par quelques députés de la gauche. Il a été très remarqué par Sir Lomer Goulin terminant son discours, qui a fait sensation non seulement dans les couloirs, mais en dehors de la Chambre. M. Bernier, député de Lévis, en a exprimé sa satisfaction et s'est prononcé contre le bill, ainsi que M. Fortier, député de Labelle. C'est M. Laverne qui a proposé l'ajournement. Et la Chambre s'est ajournée à demain.

M. Bernier, de Lévis, et Fortier, de Labelle, ont continué le débat sur le bill Finnie. M. Laverne le continuera demain. Il est plus que probable que le vote sur cette mesure se prendra demain.

Québec, 27. — Le conseil législatif a passé définitivement le bill concernant la confection des rôles d'évaluation dans les Hies de la Ma-

On a dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

On dit que le bill attente à la liberté du père de famille. La loi a toujours respecté les pères de famille. Ce n'est pas la première fois du reste que l'Etat vient rappeler ses devoirs au père de famille.

GRAND TRUNK SYSTEM
MONTREAL et TORONTO
9.00 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.
Wagons-salons, restaurant et bibliothèque que sur les trains de jour; wagons-lits Pullman, éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.
LA SEULE ROUTE A VOIR DOUBLE
L'INTERNATIONAL LIMITED
LE TRAIN PAR EXCELLENCE DU CANADA
Quitte Montréal pour Toronto et Chicago à 9.00 a.m., tous les jours.
EQUIPEMENT SUPERIEUR
MONTREAL et OTTAWA
Laisse Montréal 8.10 a.m., 9.30 a.m.
Arrive Ottawa 11.30 a.m., 12.15 p.m.
Laisse Montréal 3.55 p.m., 8.00 p.m.
Arrive Ottawa 7.10 p.m., 11.15 p.m.
Trains de 9.30 a.m. et 3.55 p.m., tous les jours.
Service de wagon-salon ou buffet sur tous les trains. Wagon Pullman buffet-salon observatoire sur les trains de 9.30 p.m. et 8.00 p.m.

EXPOSITION D'ANIMAUX
MONTREAL A
CHICAGO RETOUR \$32.40
Départ 30 nov. au 3 déc. incl.
Limite de retour 9 déc.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE: 122 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE PACIFIQUE CANADIEN
TORONTO
9.05 a.m. et 10.00 p.m.
WAGON-SALON SUR TRAIN DE JOUR
11.15 p.m. à la gare de la rue Yonge.
WAGONS A COMPARTIMENTS ET WAGONS-LITS ECLAIRÉS A L'ELECTRICITE.
EXPOSITION INTERNATIONALE D'ANIMAUX
MONTREAL A CHICAGO et retour.
Départ le 30 novembre jusqu'au 3 décembre; retour 9 décembre, \$32.40.

QUEBEC
9.00 a.m., 11.30 p.m., 5.00 p.m., 11.30 p.m.
5 P.M. TRAIN DE LUXE.
Wagons-salons et restaurant.
OTTAWA
18.05 a.m., 8.40 a.m., 9.15 a.m., 10.10 a.m., 10.30 p.m., 14.00 p.m., 7.45 p.m., 9.50 p.m., 10.30 p.m.
WAGONS-SALON OBSERVATOIRE
Wagon-lits au train de 9.50 p.m.
Tous les jours. Tous les jours excepté le dimanche. Le dimanche seulement.

SPÉCIAL POUR EMPRESS
Quitte la gare Windsor à 8.15 p.m., jeudi le 28 novembre, recordant avec le R. M. S. Empress of Ireland partant de West St-John le 29 novembre. Wagons-lits, buffet et de première classe. Ce train se rend directement au quai du navire.
BUREAU DES BILLETS:
141-143 rue St-Jacques, tél. Main 8125, ou gare Place Viger et Windsor.

LA GUERRE AUX APACHES
(Suite de la dernière page)
n'est nullement tenu de s'expliquer autrement que dans sa langue pour être compris de ses électeurs.
Cette discussion close, l'échevin Germain demande au conseil l'autorisation de se servir de la salle dite des fêtes, qui est la propriété de la municipalité, afin d'y tenir une assemblée, demandée par des électeurs.
Le maire Michaud demande à l'échevin Germain s'il compte tenir dans la salle municipale à pour but de discuter l'avancement, le progrès de Maisonneuve, ou bien y faire la propagande, lui et ceux qui sont en arrière de lui et idées rétrogrades; si c'est pour le premier cas, il se hâterait d'accorder telle autorisation à l'échevin Germain et déclare que lui, le premier, il sera heureux de développer devant les citoyens de Maisonneuve les avantages du bill dont on fait à l'heure actuelle un monstre.

La police de Paris mobilise trois cents agents et arreste trente bandits.
Paris, 27. — La police, voulant nettoyer le boulevard Pétrelle des apaches et autres peu désirables rôdeurs nocturnes, a mobilisé hier soir trois cents agents et trente voitures de patrouille et a fait une rafle.
Trente bandits, armés jusqu'aux dents, ont été piégés, de même que cinquante individus, la plupart sans aveu.
Parmi ces derniers la police s'est aperçue qu'elle avait mis la main sur Manuel Pardin, un frère de l'assassin du premier ministre Canalejas d'Espagne. Manuel, toutefois, a pu prouver qu'il gagnait honnêtement sa vie et on l'a remis en liberté.

Courrier de France
Marseille, 27. — La tempête continue à sévir. Le vapeur anglais "Glenmore" s'est échoué et est considéré comme perdu.
Toulon, 27. — Dans les exercices de lancement de torpilles, le sous-marin "Fresnel" a lancé un engin dont le gouvernail s'est trouvé bloqué. La torpille a décrit autour du navire une route hélicoïdale, et le commandant a réussi à éviter un accident en faisant tourner le sous-marin dans le même sens.

Rabat, (Maroc), 27. — Le plan des travaux du port a été arrêté selon les idées du général Lyautey.
Alger, 27. — Le général Bailloud, chargé d'une mission d'études, va partir pour le Sahara.

LATERRIERE GARNEAU-DU-PUIS
Le mariage de M. E. Laterrière Garneau, de Québec, fils de M. E. B. Garneau, avec Mlle Jeanne Dupuis, fille de M. J. N. Dupuis, a été célébré mardi matin, en la chapelle privée de la cathédrale. Mgr l'archevêque a donné la bénédiction nuptiale, assisté par M. l'abbé J. N. Dupuis, cousin de la mariée.
A cause de deuil récents dans les deux familles seuls les parents et les proches assistaient à la cérémonie. Nous avons remarqué parmi l'assistance: Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de la province, Sir François Langellier et lady Langellier, Madame E. B. Garneau, Sir Georges Garneau, Mlle Garneau, Madame Noël Belleau, Mlle Langellier, Mlle Blanche et Germaine Garneau, M. Braun Langellier, M. Gérard Garneau, tous de Québec.

M. L. O. Dupuis, M. Louis N. Dupuis, commissaire de la ville de Montréal, M. Eugène Dupuis, M. Alexandre Dupuis, et Mme J. B. Dupuis, le docteur et Mme W. J. Beron, le docteur et Mme J. H. Brodeur, le docteur et Mme L. G. de Tonnancourt, M. Henri Dupuis, Mlle Blanche, Corinne, Marie et Adèle Dupuis.

La partie musicale a été très bien rendue par A. Pelletier qui tenait l'orgue, par Mme Desmarais, Mlle Harwood, M. Haranto et M. Edouard Cholette.

Immédiatement après la cérémonie, les nouveaux mariés sont partis pour un voyage de noces de quatre mois en Europe.

LE RHUME DE CERVEAU
Si désagréable, est plutôt un avertissement de la nature, un signal de danger pour les bronches et les poumons, danger à conjurer au plus vite, pour éviter bronchite, pneumonie, méningite, le virus de l'influenza. C'est encore au Baume Rhumal que l'on aura recours, le plus actif des remèdes éprouvés, et qui a sauvé des milliers de vies depuis plus d'un quart de siècle. En vente partout: 25 la bouteille. 201-1-wil

WHITE STAR DOMINION
LARGEST IN CANADA
SERVICE D'ETE
Montréal Québec — Liverpool
MAGNIFICENT 23 NOV.
XX Départ de Noël des Ports d'hiver, savoir: Portland, Me., Halifax, N.E.
Une seule classe de cabine, la moins d'argent. \$50.00 au départ. \$55.00. Trois classes, cabines, repas, seulement à bas prix.
Bureau de la Compagnie, 118 rue Notre-Dame ouest; et Hone & Rivet, agents 9 boulevard St-Laurent.

ELDER DEMPSTER
SERVICE POUR NASSAU, CUBA, MEXIQUE:
S.S. "Bornu" de St-Jean, 13 déc et de Halifax, 16 déc pour Nassau, Havana, Puerto, Mexico. Vera Cruz, Tampico, Progreso.
SERVICE POUR LE SUD AFRICAINE
S.S. "Kwara" de St-Jean 20 déc pour Capetown, Port Elizabeth, East London, Durban et Sate Delagoa. Compartiment frigorifique sur tout vapeur. Accommodation pour quelques passagers de cabines. Pour taux de fret et passagers et tous détails, s'adresser à ELDER DEMPSTER & Co., Limited 819 EDIFICE DU BOARD OF TRADE 157-1-M-J-e-n Montréal

CANAL EN-PACIFIQUE
EMPRESSES
ET AUTRES PAQUEBOTS
ST. JOHN, N.B., à LIVERPOOL
EMPRESS OF IRELAND 20 Nov
MONTROSE 3 Dec
EMPRESS OF BRITAIN 13 Dec

Prix — Empresses: première classe, \$92.50, seconde classe, \$53.75 et au-dessus.
Prix: — Paquebots genre "Lake" — cabines d'une seule classe (secondes) 50 en montant.
Pour billets et informations, s'adresser à MM. HONE & RIVET, 9 Boulevard St-Laurent, ou à W. G. ANNABLE, Agent des passagers, 338 rue St-Jacques.

M. Houli élu dans St-Denis
(Suite de la dernière page)
a été celle de M. l'échevin Blumen-thal qui a dit: "Les ouvriers avaient une chance d'être un des leurs, ils ne l'ont pas fait, tant pis pour eux."

Voici les résultats par polls:

||
||
||

La terre de la résurrection

UN ARTICLE DE M. MAURICE BARRES

Deux belges, MM. Dumont-Wilden et Léon Sougnon, deux citoyens de cette terre libre que l'Allemagne veut d'abord pétrir comme un pain de guerre, et puis, le lendemain, s'annexer, ont eu l'idée d'aller voir, sur place, où en était la question d'Alsace-Lorraine. Ils ont parcouru à bicyclette les villes et les villages des pays annexés; ils ont causé avec les passants que l'on rencontre sur la route, couché dans les auberges, interrogé le paysan, le petit bourgeois, l'humble fonctionnaire, aussi bien que l'homme politique ou "l'intellectuel" de Colmar ou de Strasbourg. Ils nous racontent ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu. Lisez-les, faites-les lire; donnez-leur votre amitié. Ils étaient partis là-bas, pour n'être que des témoins, mais très vite, ils se sont sentis, eux aussi, des fils de la civilisation française, et finalement, ils ont senti d'admiration en voyant la superbe résistance qu'opposent à ses impitoyables destructeurs, l'énergie et la jeunesse d'Alsace-Lorraine.

Le mérite de leur volume éclate dans son titre: "La Victoire des vaincus". Parfaitement! C'est le spectacle d'une résistance pleine d'entraînement, quasi le spectacle d'une victoire que nous offrent les Alsaciens et les Lorrains. Il faut le proclamer. Et je suis content que deux Belges s'en chargent.

Louis Dumont-Wilden et Léon Sougnon, reprenez avec amitié ces deux noms. Nous en avons pas mal de ces volontaires qui nous aident à défendre nos frontières morales, qui forment une digue, qui dressent des barrières contre la Germanie. Nous en avons dans la Wallonie, en Suisse, au Luxembourg, dans toutes les Marches de l'Est, (de la revue de ce nom s'efforce de les grouper). Nous n'en avons pas de meilleurs que les deux auteurs de la "Victoire des vaincus".

Nous autres, Français de France, sous l'empire de la honte que nous inspire naturellement la conscience de notre défaite non vengée, nous serions trop disposés à colorer d'une fausse tristesse ce qui est l'effort de l'autre côté des Vosges. Quand nous suivons les péripéties de la lutte de l'Alsace et de la Lorraine contre l'Allemagne, nous voulons d'instinct voir de l'abandon, les mouvements du désespoir. Quelle erreur! Vous n'avez donc pas lu Hansi et ses "Mémoires du Professeur Knatschke"? Là-bas on agit avec entrain et avec la certitude du succès. Il n'y a rien de plus dégoûtant et de plus mensonger que cette idée, trop française, s'obstinent, des "pauvres" qui gémissent sous la botte de l'envahisseur. Laissez ces faibles images, ces imaginations pleurardes. Ce qu'on éprouve en Alsace-Lorraine, c'est l'orgueil d'être Alsacien et Lorrain, c'est une intarissable gaieté devant les ridicules germaniques.

La connaissance de cet état d'esprit, plus ferme d'année en année, a suscité chez nous toute une littérature. André Lichtenberger, dans "Juste Lobe, Alsacien", nous montre un pacifiste ramené à des idées plus saines et plus viriles par les spectacles des annexés luttant contre la Germanie. Paul Acker, dans les "Fleuves", met en scène un fils d'Alsacien qui reprend conscience de lui-même et de son devoir patriotique en voyant l'Alsace à l'œuvre; Georges Delahaye (la "Carte au liseré vert"), puis dans l'histoire de son pays, qu'il développe avec érudition, les raisons de sa résistance; dans "L'Alsacien-Lorrain de Paris", Florent Matter ne laisse pas passer inaperçu un fait, si minime soit-il, de la multiplicité des liens entre les Alsaciens-Lorrains par dessus la frontière; Emile Hinzelle circule là-bas en touriste-poète, et connaît tout de la "Terre d'Empire", même les cachots; enfin Georges Duroc, qui s'est consacré avec une passion d'artiste et une pitié de fils à la noble cité de Metz, vient d'écrire à sa gloire, la "Gloire mal fermée", une description du pays messin, au vrai le plus pur et le plus touchant poème à la fidélité.

Il est très important de conserver à cette nouvelle littérature sa direction. Mais ne nous laissons pas déborder par l'activité tapageuse d'indiscrets qui ne ménagent aucun intérêt dans une question que l'on ne peut traiter qu'avec la plus grande réserve. N'étant pas en communion avec ce qui se fait là-bas, il leur est indifférent de compromettre des choses en voie de formation. Par leur agitation frivole, ils attirent le regard de l'ennemi sur des œuvres qu'il ignore ou connaît mal, parce que ceux qui les créent agissent avec la prudence, avec la réserve instinctive de l'animal qui protège ses petits. Là est le danger de cette littérature d'Alsace-Lorraine. Efforçons-nous de la maintenir dans ses limites de vérité et d'utilité. Pour cela, je ne demande pas de groupement. L'action individuelle, l'initiative à demi-mot entre gens qui agissent dans le même sens donneront de meilleurs résultats.

Le problème n'est-il pas très clair? Une fois encore, je voudrais le préciser. Pendant longtemps, il s'est agi, tout au long, d'exciter l'esprit français, de prêcher la revanche. Les "Chants du soldat" demeurent la plus haute expression de cette ardeur volontaire qui, pour la France, ne des Français en France, pour l'éducation nationale, garde sa pleine vertu. Le ton était alors donné par les Alsaciens et les Lorrains qui avaient opté pour la France. Ces patriotes, qui, chaque jour, dans tous les ordres, nous rendent tant de bons services, ont une littérature, dont je ne suis pas suspect de méconnaître la beauté. Elle tend à ordonner à ceux qui sont restés là-bas, de quitter le pays de leurs pères et de se réfugier en France. Sa dernière œuvre maîtresse, d'un immense retentissement, c'est les "Oberlé", de René Bazin.

Aujourd'hui, à mon avis, puisque la guerre de revanche est plus différée qu'on ne l'avait cru en 1871, la tactique la plus utile est de donner une voix aux Alsaciens et aux Lorrains demeurés là-bas sur les territoires annexés. Il ne faut pas laisser les liens de famille, de fraternité se détendre. Ceux qui n'ont pas émigré et qui

nous rendent l'incomparable service de maintenir une âme française sous la domination politique allemande, faisons-les connaître avec exactitude, faisons-les comprendre, faisons-les aimer. Et, pour cela, il n'est que de bien les regarder et bien les écouter. — Voyez, nous disent-ils, voyez que nous sommes capables de faire contre la force allemande. On ne nous enseigne plus le français: nous le parlons plus qu'avant 1870. Il y a quelques années, en Alsace, nous n'avions qu'un seul journal quotidien rédigé à la fois en français et en allemand; aujourd'hui, nous en possédons trois qui se publient exclusivement en français. Nous n'avons laissé périr aucune de nos sociétés littéraires et artistiques, aucune de nos associations professionnelles, aucune des œuvres de civilisation générale créées par des Alsaciens sous le régime français. Il s'est toujours trouvé des hommes de bonne volonté pour les sauver. Aux mesures de police qui détruisaient une vieille organisation, nous avons toujours répondu par une création nouvelle. En voulez-vous un exemple? L'an dernier, le sénat universitaire de Strasbourg prononça la dissolution du cercle des étudiants. Aussitôt des hommes d'âge mûr fondèrent le cercle des anciens étudiants, non soumis à la juridiction du sénat universitaire, et y recevaient comme hôtes leurs jeunes camarades.

Quelle élégance dans cette lutte! Je pourrais allonger le dénombrement de ces parades si fermes que spirituelles. Si vous voulez connaître plus de détails, si vous voulez assister au jour le jour à cette magnifique résistance, lisez le "Messager d'Alsace-Lorraine", ce petit journal de grand poids, où M. Henri Albert expose chaque semaine, avec tant de sûreté et de méthode, tous ces faits de résistance. Au résumé, la germanisation n'a pas fait un pas en Alsace-Lorraine. Les mesures répressives, loin de le réprimer, ont donné du ressort au caractère tenace des indigènes. On faut-il en chercher le secret? Dans une vie de famille admirable. C'est au foyer de l'Alsacien et du Lorrain que s'est réfugié, entouré du plus pieux respect, le génie des ancêtres.

Qu'il me soit permis ici, au nom des patriotes, de saluer la nouvelle génération alsacienne et lorraine, celle qui est française, non par la naissance immédiate, mais par une ancienne formation de l'âme et par l'élan, par la préférence, par le choix du cœur. Ces jeunes gens connaissent la loi. Ils savent s'en servir pour résister à tout plaisir d'une administration transsaharienne, pour exprimer librement leurs plaintes et leurs dédains. Grâce à eux cette terre que l'on devait croire appauvrie par le départ, qui est française, non par la naissance immédiate, mais par une ancienne formation de l'âme et par l'élan, par la préférence, par le choix du cœur. Ces jeunes gens connaissent la loi. Ils savent s'en servir pour résister à tout plaisir d'une administration transsaharienne, pour exprimer librement leurs plaintes et leurs dédains. Grâce à eux cette terre que l'on devait croire appauvrie par le départ, qui est française, non par la naissance immédiate, mais par une ancienne formation de l'âme et par l'élan, par la préférence, par le choix du cœur.

MAURICE BARRES.

LES SPORTS (Suite de la 2ème page) PRODIGES S'EST OUVERT

London, Ont., 27. — Goldie Rodgers, le sauteur de contrat du club Québec a écrit ce qui suit à un journal de cette ville: "Je vous écris en cours de route que nous avons faussé compagnie au club Rodgers. Gattman et moi ne pouvions refuser d'accepter un salaire de \$2,200 en plus de nos dépenses de voyage. Le club Québec nous a bien traités, mais nous ne voyions pas de chance d'améliorer notre position en restant dans la capitale de la province de Québec. Les officiers de notre ancien club ont pris tous les moyens possibles pour empêcher notre départ, mais nous avons réussi à quitter la ville après leur avoir remis des avances d'argent qui nous avaient été faites. Nous ne serons pas les seuls à quitter Québec, car McDonald et Hall nous suivront sous peu dans l'Ouest. Une lettre que j'ai reçue des frères Patrick m'annonce que Lehman, Lalonde, Laviolette et Hyland sont engagés pour aller jouer dans l'Ouest".

LE TRUC EST DECOUVERT

Chicago, 27. — W. S. Forman, le rédacteur sportif du Chicago Evening Post, vient de créer toute une sensation en déclarant que les accusations portées par M. Fogel contre le président de la Ligue Nationale et ses arbitres ont été rédigées par le président Murphy, des Cubs, qui s'est servi de Fogel comme d'un bouc émissaire. Le président Fogel a obéi à Murphy en aveugle, et il devra maintenant tout déclarer au risque de passer pour un couard. Les déclarations de jeter un peu de lumière sur les moyens employés par certains managers pour se débarrasser d'un président, dont l'honnêteté ne pouvait être niée en doute.

Une bourse de \$7,500 lui avait été offerte pour cette rencontre.

La médecine dans l'antiquité

COMMENT ON LA PRATIQUAIT EN GRECE DANS LES TEMPLES D'ESCUAPE.

La Grèce, qui brilla d'un éclat si vif et si pur pendant l'antiquité, la Grèce, qui fut le berceau de l'art sous sa forme la plus haute et la plus parfaite, vit aussi fleurir les lettres et les sciences non seulement dans sa capitale, mais encore dans presque toutes les villes de quelque importance disséminées dans l'Hellade.

Parmi ces sciences, il en est une, la médecine, qui fut pendant fort longtemps exercée uniquement par les prêtres. On conçoit en effet facilement que l'invasion brutale de la maladie, qui, en quelques heures, terrasse un homme plein de force et de santé; que la mystérieuse propagation des épidémies; que le spectacle de l'agonie et de la mort soient bien faits pour inspirer la terreur au peuple sans éducation scientifique qui rapportent aussitôt ces phénomènes aux dieux dont leur ignorance peuple le monde.

Aussi les hommes accouraient-ils, dès l'origine, avec une confiance presque illimitée dans le pouvoir de ceux qui, sur terre, personnifient les puissances divines. Et c'est ainsi que les mages, que les rois-médecins de l'Égypte, que nos druides gaulois joignaient à leur ministère le privilège de guérir les malades. Et ce fut de même en Grèce où les temples d'Esculape furent les premiers hôpitaux et les prêtres les premiers médecins. La médecine fut donc, à l'origine, une fonction sacerdotale, ce qui a fait dire, à beaucoup d'historiens, que les prêtres-médecins n'étaient que d'insignes charlatans et leurs pratiques de simples jongleries. La vérité est cependant tout autre et dans ces temples d'Esculape, qui existaient même avant la prise de Troie, des prêtres spécialisés exerçaient une thérapeutique réellement rationnelle et scientifique.

Les temples d'Esculape furent les seuls temples vraiment médicaux de l'ancienne Grèce. Il y en eut un nombre considérable: ceux d'Épidaure, patrie d'Esculape, d'Athènes, de Titane, Cos, Pergame, Tithorée, Egée, furent les plus célèbres.

Le malade, qui avait résolu de s'adresser à Esculape pour obtenir sa guérison, se rendait à l'un des temples consacrés à ce dieu. Mais, avant d'obtenir les soins du prêtre-médecin, il devait se prêter à un certain nombre de formalités. Le temple étant un sanctuaire, nul profane n'y pouvait pénétrer sans s'être préalablement soumis aux cérémonies de la purification: "Celui qui veut être admis doit avoir une âme pure", disait-on sur le fronton du temple d'Esculape, à Épidaure. Aussi les malades étaient-ils obligés de prendre des bains d'eau simple ou d'eau minérale ou d'eau de mer, bains suivis de frictions ou de fumigations. Cette excellente précaution des prêtres, outre qu'elle assurait la propreté du temple, contribuait à empêcher la propagation des épidémies. On voit que ces dispositions étaient conformes aux règles de l'hygiène.

La seconde formalité consistait à offrir un sacrifice à Esculape, à rendre au dieu, comme le dit Cicéron, l'hommage qui lui était dû, à se montrer juste à son égard, afin de l'obliger à répondre par ses bienfaits. En sacrifice, on offrait les animaux les plus variés, le plus souvent des porcs, des coqs, des chèvres... en accompagnant le tout de prières lues par le prêtre et répétées par le patient.

A l'occasion du sacrifice, le malade avait pénétré dans le temple, puis, sous la conduite du prêtre, il visitait toutes les parties du sanctuaire. On avait grand soin de lui montrer les "ex-voto" offerts par ceux que l'intervention du dieu avait guéris. Le malade était ensuite soumis à une diète plus ou moins rigoureuse suivant la gravité de son état. Mais la diète était formellement obligatoire et les prêtres se refusaient à entreprendre la cure des patients qui n'auraient pas observé la diète.

Toutes ces formalités n'étaient en réalité que les préliminaires du traitement. Dépouillés de leur côté mystique, on voit qu'elles avaient pour but: d'éloigner le malade du milieu où il avait souffert; de le placer dans un milieu sain; de l'engager à se soumettre, en toute confiance, au traitement institué, traitement qui débutait par un bain réparateur et par une diète rigoureuse.

Quelques explications sont ici nécessaires pour faire comprendre le stratagème par lequel les médecins grecs imposaient leurs traitements aux patients. Les malades ne se rendaient au temple d'Esculape que pour obtenir une consultation du dieu guérisseur. Celui-ci devait leur apparaître en songe et leur dicter les remèdes indispensables pour obtenir une prompte guérison. De là la nécessité pour les prêtres-médecins de ne pas croire à l'efficacité des remèdes, de provoquer les songes, de les diriger et surtout d'imposer à l'esprit du malade le traitement propre à chaque cas particulier. Comment les prêtres s'y prenaient-ils pour obtenir un tel résultat, c'est ce que nous allons maintenant exposer.

Le malade, après avoir rempli les formalités préliminaires que nous venons d'exposer, s'installait dans le temple ou plutôt dans des chancelles attenantes à ce temple. Le soir venu, le patient était, ainsi que nous le conte Aristophane, étendu sur un lit, au milieu même des autres malades. Puis un prêtre, étoignant les lampes, commandait au dormir et engageait à ne s'effrayer de rien. Grâce à l'obscurité, au silence religieux du temple, le patient fatigué et souffrant ne tardait pas à s'endormir en pensant

à la guérison prochaine, mettant tout son espoir dans l'intervention d'Esculape.

C'est alors que le prêtre intervenait afin de faire la part la plus large au traitement médical approprié. Les prêtres décidaient tout d'abord que les gardiens du temple pourraient se livrer aux songes à la place des malades, en un mot qu'il y aurait des "songeurs attitrés". Ces songeurs de profession, attachés officiellement aux temples, étaient stylés avec grand soin et ne dérogeaient au réveil que des rêves de convention, indiquant les remèdes que les prêtres leur avaient, après réflexion et examen, recommandé d'indiquer.

Mais le public ne tarda pas à concevoir quelque doute sur la bonté foi des songeurs et les malades, habitués dès l'enfance à croire à l'efficacité des rêves qu'ils avaient personnellement persistés à vouloir songer eux-mêmes.

Il faut bien compter avec leur volonté. L'industrie sacerdotale dut donc nécessairement substituer aux rêves des malades d'autres visions qu'il fallait créer de toutes pièces, rendre inébranlables et avoir l'habileté de faire prendre aux patients pour leurs vrais rêves.

Les prêtres ayant observé — ce qui est un trait de haute perspicacité physiologique — que le matin, à l'aube, l'esprit se trouve dans un état de vague somnolence, de lucidité obtuse, pratique d'encouragement, faisaient entrevoir les objets environnants comme dans une sorte de pénombre, choisirent ce moment pour se présenter eux-mêmes aux malades sous le déguisement d'Esculape. Le médecin pouvait alors, en adressant la parole à son malade, lui "faire songer" le traitement indispensable en toute connaissance de cause.

Ce sont ces pratiques bizarres, mais rendues absolument nécessaires par les croyances populaires, qui ont fait considérer les médecins des temples d'Esculape comme de simples charlatans. Voyons maintenant quelques-unes des prescriptions ordonnées aux malades. Ici, malheureusement, les documents que nous ont conservés les anciens sont peu nombreux, mais ils sont d'un très grand intérêt.

Aux malades atteints de tuberculose ou de phthisie, les prêtres ordonnaient de se nourrir de viande d'âne crue et de boire du sang d'aureau, ce qui n'est pas si éloigné de notre procédé moderne de thérapeutique.

Les médecins des temples prescrivaient très souvent des vomitifs, des purgatifs, des drogues diverses et même de la ciguë, médicaments fort difficiles à manier, ce qui prouve bien l'existence dans les sanctuaires consacrés à Esculape, des éléments d'une véritable et sérieuse pharmacopée. On ne saurait cependant se méprendre sur le fait que les prêtres conseillaient aux malades les exercices corporels tels que la chasse, l'équitation ou l'escrime et, pour que ces prescriptions fussent rigoureusement suivies, ils avaient installé, au voisinage des temples, des gymnases et des établissements balnéaires. A cet égard, la gymnastique, suivant les circonstances, la gymnastique intellectuelle dont ils avaient raison de faire grand cas. D'autre part, dans les temples, si heureusement situés près des sources et des bosquets, rien n'était négligé pour distraire les malades et y attirer nombre de chefs-d'œuvre de l'art comme, par exemple à Cos, l'Aphrodite Anadyomène d'Apelle.

Les pratiques chirurgicales étaient peu en honneur dans les temples, sans doute parce que les prêtres hésitaient à souiller les sanctuaires et peut-être aussi parce qu'ils n'osaient entreprendre ces grandes opérations pour lesquelles ils se sentaient peu préparés. Par contre étant donnée la fréquence des opérations de la Grèce, la thérapeutique oculaire fut spécialement cultivée par les prêtres d'Esculape.

Les quelques détails que l'on vient de lire sur le traitement des malades dans les temples d'Esculape, fort étendus, familiarisés avec un grand nombre de maladies fort diverses, prompts à les reconnaître, habiles à les traiter les prêtres se transmettaient leur savoir, le fruit de leur expérience, généralement par voie d'hérédité. La nécessité de garder le secret des "apparitions d'Esculape" explique cette préférence qui n'était cependant pas exclusive, dans la jeunesse, Apollonius de Tyrane put se faire initier à l'art de guérir par les prêtres du Temple d'Égée. Peut-être même en fut-il de même des deux grands médecins de l'antiquité, Hippocrate et Galien, qui naquirent l'un à Cos, l'autre à Pergame, villes où existaient des temples d'Esculape.

Malheureusement les prêtres d'Esculape ne surent pas conserver leur belle organisation. Entrés par leurs succès dans la voie de la décadence, de leurs malades, influencés sans doute aussi par la domination romaine quelque peu corrompue, ils versèrent peu à peu dans le charlatanisme. Surtout ils eurent des imitateurs qui, ne possédant pas leurs connaissances, commirent les erreurs les plus grossières qui, par un contre-poids inévitable, jetèrent un déshonneur sur la médecine des prêtres d'Esculape.

Le dernier coup leur fut porté par le triomphe de la médecine civile que, avec Hippocrate, combattit ouvertement les maladies par des moyens purement humains. Les prêtres-médecins avaient fait leur temps.

LOUIS MAINGER, Docteur en sciences.

TIMBRES BALKANIKES

La guerre balkanique, si triste pour tant de gens, aura du moins fait la joie des philatélistes. Ils attendent d'ici à quelques jours l'apparition des nouveaux timbres émis par les alliés dans les provinces conquises. Ces timbres seront du même type pour les quatre pays, ce qui est une particularité unique dans l'histoire de la philatélie. L'initiative de cette mesure commune appartient à la Grèce. L'artiste chargé de dessiner le modèle s'est visiblement inspiré des paroles finales du roi Georges dans son télégramme adressé aux trois souve-

IMMEUBLES ET OCCASIONS D'AFFAIRES



Edifice McGill

ANGLE DES RUES NOTRE-DAME, MCGILL ET DES RECOLLETS

BUREAUX A LOUER

Le plus à l'épreuve du feu.
Le plus Central et
Le mieux éclairé des édifices à bureaux de la ville.
Toutes les améliorations modernes.

Trois Ascenseurs Eau Clarifiée Nettoyeurs au Vacuum

Lumière, service du concierge et nettoyage des bureaux compris dans le loyer

PRET A OCCUPER LE 1er AVRIL, 1913

S'ADRESSER AUX PROPRIETAIRES

McGill Property Syndicate

TEL. MAIN 3118 Chambre 135, Edifice du Board of Trade

201-1-Im.

PETITES ANNONCES

A VENDRE. — Une bonne Eau d'Arrière à James Halpin, 5/2 rue Visitation. 34-2-A

A VENDRE. — 2 "Exposés" à braser. S'adresser 75 rue St-Jacques. 34-3-A

A VENDRE. RUE ST-ANDRÉ. — Maison de 3 étages, 3 logements de huit pièces, près du Boulevard St-Jacques. Prix \$1,500. A bonnes conditions. Rapport 10 p.c. T. A. Chagnon, Col. St-Louis 2257. 272 Christophe. Col. 200-6-3-A

COMBUSTIBLE A VENDRE. — Bois pour alimenter le poêle, \$2.25; étable, \$2.25; block de moulin, 100 livres, \$2.00; block de moulin, 100 livres, \$2.00. Le voyage. Aussi charbon arctique. Livré dans la semaine, sous partie de la ville. J. C. MACPHERSON, 100 St. Canal Bassin, coin des rues Guy et William. Téléphone Main 452.

LANGELIER & BEAUCHEMIN

99 RUE ST-JACQUES

\$30,000 — RUE ST-HUBERT. — 10 logements avec un terrain vacant. Un vrai BARGAIN. Licence assurée. Près de la gare du P. R. Pas de dépenses. Comptant \$5,500.00. A qui la chance.

\$12,500 — RUE DE LAROCHE. — 10 logements, 3 maisons séparées, 9 logements. Bons revenus. Comptant \$5,000.00.

\$3,300 — RUE BREBEUF. — maison avec 1 magasin et un logement. Comptant \$1,500.

\$2,000 — UNE MAGNIFIQUE maison située sur la rivière Châteauguay, ou échangé pour propriété de ville. Comptant \$500.00.

\$8,000 — RUE ST-OMER. — Notre-Dame de Grèce, maison de 6 logements, rapportant 10 p.c. Comptant \$3,000.00.

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEURS GENERAUX
J. B. GRATTON, LIMITEE, Entrepreneurs Généraux. Ateliers: 82, 84, 86 Avenue Mercier. Téléphone Est 150.

PAPETERIE
JOSEPH FORTIER, 210, Notre-Dame Ouest.

COMPTABLES, LIQUIDATEURS
ALEX. DESMARTEAU, 60 N-Dame E.

BANQUES
BANQUE D'HOCHELAGA, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIALE, 24 St-Jacques.
BANQUE NATIONALE, 92 St-Jacques.
CANADIAN BANK OF COMMERCE, Bank of Commerce Bldg., rue St-Jacques.
BANQUE DE TORONTO, coin St-Jacques et McGill.

BANQUES D'EPARGNE
LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau chef, 116 rue St-Jacques et trois succursales à Montréal.

BANQUIERS
GARAND, TERROUX & CIE., Agents de change, No 49 Notre-Dame Ouest, près Place d'Armes.

AVOCATS
GOUIN, LEMIEUX, MURPHY, BELL, RAUD, A. PERRAULT, J. H. DILLON. Tél. Main, 309-304-305-306-307-308-309-310-311-312-313-314-315-316-317-318-319-320-321-322-323-324-325-326-327-328-329-330-331-332-333-334-335-336-337-338-339-340-341-342-343-344-345-346-347-348-349-350-351-352-353-354-355-356-357-358-359-360-361-362-363-364-365-366-367-368-369-370-371-372-373-374-375-376-377-378-379-380-381-382-383-384-385-386-387-388-389-390-391-392-393-394-395-396-397-398-399-400-401-402-403-404-405-406-407-408-409-410-411-412-413-414-415-416-417-418-419-420-421-422-423-424-425-426-427-428-429-430-431-432-433-434-435-436-437-438-439-440-441-442-443-444-445-446-447-448-449-450-451-452-453-454-455-456-457-458-459-460-461-462-463-464-465-466-467-468-469-470-471-472-473-474-475-476-477-478-479-480-481-482-483-484-485-486-487-488-489-490-491-492-493-494-495-496-497-498-499-500-501-502-503-504-505-506-507-508-509-510-511-512-513-514-515-516-517-518-519-520-521-522-523-524-525-526-527-528-529-530-531-532-533-534-535-536-537-538-539-540-541-542-543-544-545-546-547-548-549-550-551-552-553-554-555-556-557-558-559-560-561-562-563-564-565-566-567-568-569-570-571-572-573-574-575-576-577-578-579-580-581-582-583-584-585-586-587-588-589-590-591-592-593-594-595-596-597-598-599-600-601-602-603-604-605-606-607-608-609-610-611-612-613-614-615-616-617-618-619-620-621-622-623-624-625-626-627-628-629-630-631-632-633-634-635-636-637-638-639-640-641-642-643-644-645-646-647-648-649-650-651-652-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-666-667-668-669-670-671-672-673-674-675-676-677-678-679-680-681-682-683-684-685-686-687-688-689-690-691-692-693-694-695-696-697-698-699-700-701-702-703-704-705-706-707-708-709-710-711-712-713-714-715-716-717-718-719-720-721-722-723-724-725-726-727-728-729-730-731-732-733-734-735-736-737-738-739-740-741-742-743-744-745-746-747-748-749-750-751-752-753-754-755-756-757-758-759-760-761-762-763-764-765-766-767-768-769-770-771-772-773-774-775-776-777-778-779-780-781-782-783-784-785-786-787-788-789-790-791-792-793-794-795-796-797-798-799-800-801-802-803-804-805-806-807-808-809-810-811-812-813-814-815-816-817-818-819-820-821-822-823-824-825-826-827-828-829-830-831-832-833-834-835-836-837-838-839-840-841-842-843-844-845-846-847-848-849-850-851-852-853-854-855-856-857-858-859-860-861-862-863-864-865-866-867-868-869-870-871-872-873-874-875-876-877-878-879-880-881-882-883-884-885-886-887-888-889-890-891-892-893-894-895-896-897-898-899-900-901-902-903-904-905-906-907-908-909-910-911-912-913-914-915-916-917-918-919-920-921-922-923-924-925-926-927-928-929-930-931-932-933-934-935-936-937-938-939-940-941-942-943-944-945-946-947-948-949-950-951-952-953-954-955-956-957-958-959-960-961-962-963-964-965-966-967-968-969-970-971-972-973-974-975-976-977-978-979-980-981-982-983-984-985-986-987-988-989-990-991-992-993-994-995-996-997-998-999-1000-1001-1002-1003-1004-1005-1006-1007-1008-1009-1010-1011-1012-1013-1014-1015-1016-1017-1018-1019-1020-1021-1022-1023-1024-1025-1026-1027-1028-1029-1030-1031-1032-1033-1034-1035-1036-1037-1038-1039-1040-1041-1042-1043-1044-1045-1046-1047-1048-1049-1050-1051-1052-1053-1054-1055-1056-1057-1058-1059-1060-1061-1062-1063-1064-1065-1066-1067-1068-1069-1070-1071-1072-1073-1074-1075-1076-1077-1078-1079-1080-1081-1082-1083-1084-1085-1086-1087-1088-1089-1090-1091-1092-1093-1094-1095-1096-1097-1098-1099-1100-1101-1102-1103-1104-1105-1106-1107-1108-1109-1110-1111-1112-1113-1114-1115-1116-1117-1118-1119-1120-1121-1122-1123-1124-1125-1126-1127-1128-1129-1130-1131-1132-1133-1134-1135-1136-1137-1138-1139-1140-1141-1142-1143-1144-1145-1146-1147-1148-1149-1150-1151-1152-1153-1154-1155-1156-1157-1158-1159-1160-1161-1162-1163-1164-1165-1166-1167-1168-1169-1170-1171-1172-1173-

Les listes électorales de Montréal

AVIS AUX ELECTEURS

La révision des listes électorales pour la division de Montréal doit se faire du 1er au 20 décembre prochain.

C'est-à-dire que du 1er au 20 décembre, tous les électeurs ont le droit de se présenter aux bureaux des évaluateurs, à l'hôtel de ville, pour s'assurer s'ils sont bien inscrits sur la liste.

D'après la nouvelle loi électorale, virtuellement toute personne du sexe masculin, majeure, ayant son domicile dans un district électoral, est électeur dans ce district.

Mais la ville de Montréal ne porte sur la liste que ceux qui lui paient des taxes, soit comme propriétaires ou locataires.

Il en résulte que les autres sont obligés de se faire inscrire personnellement, en donnant leurs noms et prénoms, domicile, occupation et le titre sous lesquels ils ont droit de vote.

Ont droit de vote outre les propriétaires et locataires :

Tous les fils, beaux-fils et gendres de propriétaires, de locataires ou de sous-locataires, ayant leur domicile à Montréal, en quelque endroit que se trouve la propriété dont leurs pères et beaux-pères peuvent être propriétaires, locataires ou sous-locataires.

Tous les ministres de la religion, tous les professeurs des écoles laïques ou congréganistes ; tous les étudiants (maîtres) domiciliés à Montréal.

Tous les rentiers et les propriétaires de bateaux.

Enfin, tous les citoyens majeurs gagnant au moins \$10 par mois, qu'ils soient pensionnaires ou logés par le patron ; les domestiques ont pour domicile celui des maîtres qu'ils servent.

Il est donc important qu' pour cette première inscription, qui doit être renouvelée ensuite tous les deux ans, tout le monde se rende bien compte que, à un titre quelconque, il n'est presque personne — sauf les prisonniers, les aliénés et les hospitalisés — qui n'ont pas le droit de vote, pourvu que l'on soit citoyen britannique et âgé de 21 ans ou plus.

Il n'y a qu'à se présenter au bureau des évaluateurs, chambre 9, à l'hôtel de ville ; on trouvera des employés qui rédigeront la déclaration nécessaire et la feront signer et assementer.

Des bureaux seront probablement ouverts dans d'autres parties de la ville, pour recevoir les inscriptions de ceux qui n'auraient pas le temps de venir à l'hôtel de ville.

Aussitôt que ces bureaux seront ouverts, nous en avertirons nos lecteurs.

CIRCSCRIPTION D'HOCHELAGA

(Quartiers St-Henri, Ste-Cunégonde, St-Gabriel et ville de Westmount.)

Des bureaux seront ouverts pour les électeurs de cette circscription, où ils pourront se faire inscrire, aux endroits suivants :

ST-HENRI — Bureau de M. S. LETOURNEAU, No 1877 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir).

Résidence de M. J. B. BISSONNETTE, No 1933 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir.)

Résidence de M. ELIE RIENDEAU, No 2269 rue Notre-Dame-Ouest (de 7 à 9 heures du soir.)

Résidence de M. J. B. D. AQUIN, No 1112 rue St-Antoine (de 7 à 9 heures du soir.)

Résidence de M. J. P. AUBIN, No 1577 rue Notre-Dame-Ouest, (de 7 à 9 heures du soir.)

STE-CUNÉGONDE — Bureaux de MM. CAMPBELL & BEDARD, No 487 Avenue Lawter (de 7 à 9 heures du soir.)

M. R. Houlié est élu dans Saint-Denis

L'EX-ECHEVIN HOULÉ EST ELU ECHEVIN PAR UNE MAJORITÉ DE 141 VOIX SUR M. A. A. GAGNIER, ET DE 246 VOIX SUR LE CANDIDAT OUVRIER, M. DAVID GIROUX. — UN CINQUIÈME SEULEMENT DES ELECTEURS S'EST RENDU AUX POLLS.

M. Roméo Houlié a été élu, hier, par les citoyens du quartier Saint-Denis, pour remplir, au Conseil de Ville, le siège laissé vacant par l'ex-échevin E. Tétreau.

Comme nous l'avions annoncé, au cours de la campagne, personne ne semblait prendre beaucoup d'intérêt à cette élection. Le total des votes exprimés l'a bien prouvé. Sur 10,917 électeurs dans le quartier Saint-Denis, 2,406 seulement ont exprimé leur vote.

M. Roméo Houlié, le candidat victorieux, a obtenu 931 voix ; M. A. A. Gagnier, 790, et M. David Giroux, le candidat ouvrier, vient en troisième place avec 685 voix. M. Houlié a donc une majorité de 141 voix sur M. Gagnier et 246 sur M. Giroux.

La première feuille de scrutin a été apportée à l'Hôtel de Ville, où avait lieu le dépouillement, à 7 heures 30, par M. Horace Lefebvre. C'était le poll No 23, situé au No 411 de la rue Gifford. A 8 h 45 tout était fini.

Contrairement à la coutume, aucun des candidats n'était présent, et aucun discours n'a été prononcé. M. R. Houlié est, parait-il, assez souffrant depuis quelques jours. La nouvelle lui a été transmise par téléphone, et il s'est naturellement déclaré enchanté du résultat obtenu. M. Houlié avait déjà représenté le quartier Saint-Denis, au Conseil de Ville, où il avait précédé M. E. Tétreau.

La seule remarque qui a été faite à l'annonce de la victoire de M. Houlié (A suivre à la page 4)

Une séance orageuse à Maisonneuve

LE CONSEIL DE VILLE DE LA CITE DE MAISONNEUVE A DISCUTE, HIER SOIR, LES CLAUSES DU BILL ETABLISANT LA COMMISSION DU PARC DE MAISONNEUVE — L'ECHEVIN GERMAIN PROPOSE LE RETRAIT DU BILL. PUIS LA DEMISSION EN BLOC DU CONSEIL — L'ECHEVIN FRASER FAIT UNE VIOLENTE SORTIE CONTRE L'ECHEVIN GERMAIN.

La grande salle du Conseil de Ville de Maisonneuve a été hier au soir le théâtre d'une assemblée très orageuse.

Les échevins sous la présidence du Maire Michaud, étaient au complet : MM. Oscar Dufresne, Chs. Bélanger, R. Fraser, E. Lemay, Lévis Tremblay et Octave Germain.

Une foule compacte avait envahi la salle d'audience : on sentait la poudre : il ne manquait que l'étincelle, elle fut allumée par l'échevin Germain, quand il se leva pour faire deux motions, au sujet du Bill concernant le Parc de Maisonneuve, et quand il demanda l'autorisation de laisser adresser la parole par quelques personnes présentes à l'assemblée.

Voici deux motions telles que proposées :

1ère motion : l'échevin Germain propose que le bill de la Commission du Parc de Maisonneuve actuellement devant nos législateurs, soit retiré pour être examiné par le Conseil et soumis aux contribuables avant son adoption.

2ème motion : l'échevin Germain propose que le Conseil démissionne en bloc pour faire approuver sa conduite par le peuple.

Faute de second, ces deux motions sont restées sur la table.

A la suite de la lecture de ses deux motions, l'échevin Germain demande : 1o à quelle assemblée le bill du Parc de Maisonneuve est venu devant le Conseil.

2o Par qui il a été proposé et quel est le second.

Le secrétaire M. Eremment, lit à M.

Germain les réponses qu'il désire connaître, ce à quoi retourne l'échevin Germain, qu'à la date du 23 octobre 1912 sur sa tablette, il ne trouve rien de tel sur l'ordre du jour : le secrétaire répond que le bill soumis par l'avocat conseil fut présenté à cette date, et laissé sur la table : tous les échevins et le Maire étant présents à la dite assemblée, en ont eu connaissance.

Ici l'échevin Tremblay essaye de rafraîchir la mémoire à l'échevin Germain, lui rappelant qu'entre eux ils avaient discuté les clauses de ce bill désormais fameux, ce à quoi l'échevin Germain répond que ce dont lui a parlé son collègue n'était que des amendements à la charte.

Ici à lieu le premier échange de propos acerbés : tout le discours est mis de côté et les épithètes les plus malséantes parviennent aux oreilles des assistants, que l'on sent impatient de rentrer en liesse.

L'échevin Fraser fait de son côté une sortie furibonde contre l'échevin Germain : il réclame pour lui, le représentant de l'élément anglais dans Maisonneuve et pour ses collègues du Conseil, une censure contre les accusations injustifiables de maladministration faites par l'échevin Germain. Ce dernier, quoique ne comprenant pas l'anglais, se sent visé par les paroles de l'échevin Fraser, il demande que les paroles prononcées par l'échevin Fraser lui soient traduites, ce à quoi répond M. Fraser, que, comme représentant les électeurs anglais, il

Suite de la page 4

IL REFUSE L'INVITATION

Le conseil ne se rendra pas à l'invitation du comité des citoyens.

A une réunion du Comité des Citoyens qui est occupé à préparer des amendements à la Charte municipale pour améliorer le système d'administration, il a été décidé unanimement d'écarter au maire, l'informant qu'aucun des amendements proposés ne sera reçu des avocats du comité, le sous-comité sera prêt à rencontrer Son Honneur le Maire et les échevins L. A. Lapointe et Boyd, à ce sujet.

M. l'échevin Boyd a déclaré hier au soir, qu'il ne se rendrait pas à cette invitation.

Il prouve qu'il est plus logique de laisser au Conseil de Ville le soin de nommer les échevins, qui pourront discuter la question, avec le Comité.

SOIREE DE GALA

AU PROFIT DE LA SOCIETE FRANÇAISE DE SECOURS MUTUELS, UNE BRILLANTE SOIREE AURA LIEU CE SOIR AU NATIONOSCOPE.

C'est ce soir qu'aura lieu au Nationoscope, sous le patronage de M. le comte général de France, la fête organisée par la Société Française de Secours Mutuels. Cette fête, qui s'annonce comme devant être très brillante, est assurée d'un grand succès.

« Le Cavalier Ploche », « Les Roméo Blancs » et « La Paix chez soi », sont les trois pièces à l'affiche. Plusieurs artistes connus et tous les applaudissements ont promis leur concours : Madame Barrière, Madame Béla Ouellette, Madame Flavy d'Orange, MM. Fréjus, Cartal, Delbé et Dupré. Celui-ci chantera la « Marseillaise ».

DECES

DESROCHERS. — A Montréal le 20 novembre 1912. A l'âge de 80 ans et 10 mois, est décédé Adolphe Desrochers, époux de Mme Philomène Michaud.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 29 du courant.

Le convoi funèbre partira du No 26 rue St-Urbain, à 8 heures pour se rendre à la Chapelle de Notre-Dame des Anges, où le service sera célébré, et de là au Sault-au-Récollet, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201-1-4-D

LARIN. — A St-Vincent de Paul, le 22 novembre 1912. A l'âge de 71 ans, 9 mois est décédé Léon Larin, entrepreneur de Pompes funèbres de Montréal. Les funérailles auront lieu vendredi le 29 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure de St-Vincent de Paul après l'arrivée du train de 10 heures pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 201-1-4-D

VOIES URINAIRES

MALADIES DE LA PEAU
MALADIES VENERIENNES

Dr G. ARCHAMBAULT

Heures de Bureau 10 a.m. à 6 p.m. TEL. EST 3953 1-3-4 377 St-Denis

LES DENTISTES
GENDREAU & GENDREAU

117 St-Denis, Coin Dorchester
Tel. Est. 256

Dr J.G.A. GENDREAU / Dr CONRAD GENDREAU

PRETS

Corporations Municipales Commissions Scolaires Fabriques

Règlements d'emprunt préparés et obligations émises gratuitement.

CANADA INVESTMENT, LIMITED

RENE T. LEBLERO, GÉRANT

8 BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL

323-1-12-D-7000

ENCORE ET TOUJOURS Achetez le meilleur Champagne VICTOR CLICQUOT

à \$2.00 la grosse bouteille 10 p.c. d'escompte à la caisse

à \$1.00 " " " " " "

MOQUIN FRERES, 120 St-Denis

AGENTS POUR LE CANADA TEL. EST 1682 201-3-D

LE PAYS DE TOUTES LES ELEGANCES

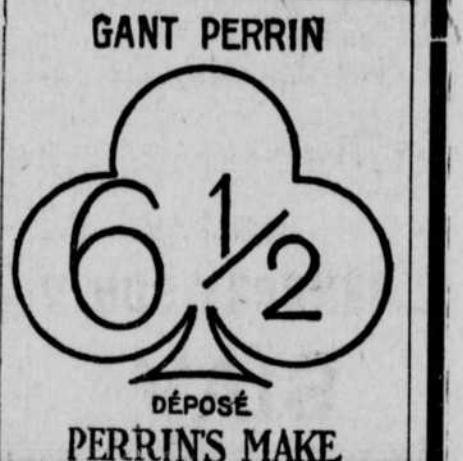
La FRANCE

dont les inimitables créations de la mode — dues à l'instinct artistique impeccable de ses dessinateurs et artisans — sont recherchées, imitées, copiées par toutes les nations rivales.

LA FRANCE est le pays d'origine des célèbres GANTS PERRIN



Pour vous protéger contre les imitations voyez à ce que la marque de commerce — l'As de Trèfle — avec la pointure et le Fer-moir à la Chevette — se trouve sur les gants que vous achetez.



LES TRAVAUX DE LA VILLE

L'INGENIEUR DE LA CITE

M. Janin a communiqué aux commissaires, ce matin, un rapport sur les travaux qui seront exécutés l'an prochain. La dépense prévue est de 2 millions et quart. La majeure partie de ces travaux sera exécutée dans le territoire compris entre l'avenue Mont-Royal et le fleuve, du nord au sud, et entre l'avenue Atwater et la rue Ivesville, de l'ouest à l'est.

La rue Sherbrooke, dont on se plaint depuis des années, sera macadamisée depuis la rue Guy jusqu'à la rue Beaudry. Une autre année, les travaux seront exécutés dans un autre territoire, jusqu'à ce qu'on ait couvert tout le terrain.

En achetant les matériaux l'hiver, en accordant les contrats et en s'assurant de la main d'œuvre, on espère arriver à payer toute la ville, tâche jugée jusqu'ici impossible par beaucoup d'échevins, à cause de la brièveté de l'été.

Les commissaires ont passé tout l'après-midi avec M. Janin pour étudier son rapport afin de le communiquer au Conseil lundi prochain.

L'UNION NATIONALE FRANÇAISE

M. F. Révol nous informe que le nouveau conseil d'administration de l'Union Nationale Française a reçu avis de Monsieur le Consul-Général de France que le gouvernement français vient de décider d'augmenter d'un tiers la subvention accordée annuellement.

Cette mesure aura son effet pour l'année 1913 elle-même; de plus, une allocation spéciale de 500 frs., a été votée par le conseil municipal de la ville de Paris, et va être versée aussi à la société.

La subvention extraordinaire de 50-000 frs. demandée au gouvernement français par la société pour être versée sur les fonds du « Parti Mutuel », lui sera attribuée à la fin de l'année.

201-3-D



THE ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED

JOHNNY BERTRAND, Gérant
Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard St-Laurent. Tel. Hall Est. 4610, Montréal. 202-2-1

ARGENT A PRETER

Argent à prêter sur titre, même et même hypothèque et Achat des balances de prix de vente. S'adresser à A. JETTY & CIE, Édifice du Crédit-Populaire, 85 rue St-Jacques. Chambre 10, Montréal. Tél. Main 1097.

UN VOLEUR D'ATTELAGE

UN HOMME EST ARRETE, HIER SOIR, AU MOMENT OU IL VOULAIT VENDRE UN ATTELAGE.

Un nommé Joseph Goudreau, a été arrêté hier au soir, par le constable Gravel du poste No 22, à Rosemont, au moment où il essayait de vendre un cheval attelé sur un traineau à un M. Lalonde, carrier de la rue Ivesville.

Questionné sur la provenance de cet attelage, Goudreau a déclaré l'avoir trouvé sur la rue Garnier.

Goudreau demandait \$75 pour tout l'attelage.

Le prisonnier comparaitra devant le magistrat ce matin.

FEU M. ADOLPHE DESROCHERS

Les membres de la Congrégation des hommes de Ville-Marie, sont priés de se réunir, ce soir, à 8 heures, au No 26 rue St-Urbain, pour recueillir les prières des Morts auprès du corps de feu Monsieur Adolphe Desrochers, leur confrère et en même temps leur doyen.

LE CLUB LIBERAL ST-HENRI

La réunion des membres du Club Libéral de St-Henri aura lieu lundi 2 décembre à 8 heures du soir, au No 1877 de la rue Notre-Dame-Ouest. Il sera procédé à l'élection des officiers pour l'année à venir et on y discutera la révision des listes électorales.

201-3-D

AVIS A NOS ABONNES DE LACHINE, VILLE ST-PIERRE et SUMMERLEA

Comme le service de notre journal vous est fait par facteur, veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir immédiatement les numéros et le nom de la rue où vous demeurez, afin que le service du journal vous soit fait régulièrement.

"LE CANADA"

199-D-Dou-P

A NOS ABONNES ET DEPOSITAIRES

Afin d'assurer un service régulier dans la livraison du journal, nous prions nos dépositaires et abonnés de nous avertir lorsqu'ils ne recevront pas le journal avant 6.30 pour nos dépositaires et 7 hrs pour nos abonnés.



EMPLOYEZ LA POUDRE A BALAYER



Les cours d'art décoratif

M. BABOUENE, PROFESSEUR A L'ECOLE POLYTECHNIQUE, EXPLIQUE L'UTILITE DES COURS QUE LES DIRECTEURS VIENNENT DE CREER.

Un de nos représentants a rencontré hier M. F. Babouène, professeur à l'Ecole Polytechnique, et lui a demandé quelques renseignements sur les nouveaux cours d'art décoratif que les directeurs de l'Ecole viennent de fonder.

Les cours d'art décoratif sont une innovation et sont les premiers de ce genre fondés au Canada. Le but poursuivi par les directeurs de l'Ecole Polytechnique en établissant ces cours est de donner aux jeunes gens un métier d'art qui leur permette de gagner leur vie d'ns la sorte de l'Étoto. On ne saurait donc trop appuyer sur ce point que l'enseignement donné vise à un but essentiellement pratique et commercial. N'épargnant rien pour que les élèves en tirent avantage, l'Ecole a fait venir de France des riches documents où les élèves sont à même de puiser. L'enseignement donné aux étudiants est un enseignement par l'exemple. Le professeur travaille sous les yeux des élèves et ceux-ci étudient les applications industrielles de la fleur et de la plante.

Les jeunes gens qui sortiront d'ici seront des ouvriers d'art.

L'ouvrier d'art, tel que nous comprenons ses aptitudes, dit M. Babouène, doit pouvoir répondre à la demande du joaillier qui veut un dessin de diadème, du ferronnier d'art qui forge une grille de parc, du décorateur d'église et d'appartements qui rêve de belles frises ou du costumier de théâtre qui monte une pièce égyptienne et doit revêtir ses artistes de costumes appropriés.

Il nous fait plaisir de lire que la salle du cours, ouverte depuis quelques mois seulement, présente déjà

AU CLUB GARNEAU

Le Club Garneau tiendra une assemblée, ce soir, en sa nouvelle salle, No 213 rue Maisonneuve (salle Garneau).

M. Fernand Rinfret, directeur du "Canada" y traitera de la situation actuelle des partis politiques en face de la situation navale.

L'ASSURANCE

est notre SPECIALITE. nous sommes à votre disposition pour toutes informations qui vous seraient utiles. Examen de police, gratis.

ISIDORE CREPEAU

BUREAU D'ASSURANCE

Incendie, Accidents, Automobiles, Glaces, Voleurs, etc.

701 EDIFICE BANQUE DE QUEBEC

ISIDORE CREPEAU, Gérant

Agents demandés.

M. IN 2:67

201-1-D